

15 septembre 2022 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Discours du Président Emmanuel Macron aux Préfets.

Madame la Première ministre, Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs les préfets, Mesdames et Messieurs les directeurs, mon général, Mesdames et Messieurs, je suis très heureux en cette rentrée de pouvoir vous accueillir en ces lieux d'abord pour vous exprimer mes remerciements pour l'action qui est la vôtre.

Vous savez que la flagornerie ne fait pas partie de ma boîte à outils et donc si je le dis c'est que je le pense. Les mois passés, et surtout les années passées, ont été bien souvent difficiles et vous avez tenu avec conviction, force, avec le sens du devoir, l'attachement à l'Etat et la République que j'ai pu à chaque fois constater. Vous réunir ici est l'occasion pour moi de vous dire très sincèrement mes remerciements.

Parce que face aux crises qui se sont succédées, notamment la crise des gilets jaunes, vous avez protégé les Français et nos institutions contre les débordements de violence en faisant respecter la liberté fondamentale de manifestation. Face ensuite à la pandémie, qui a bouleversé la vie de nos territoires de notre nation, qui nous a conduit à déployer un arsenal de protection sanitaire inédit, à réagir à la seconde aux décisions qui étaient prises, vous avez su protéger nos compatriotes, préserver notre économie, et une fois encore aussi tenir face aux contestations, aux protestations dans nombre de nos territoires, aux manifestations nombreuses, en particulier nos territoires ultramarins.

Je veux vous remercier de l'engagement, de la clarté et du courage dont vous avez fait preuve durant cette période. Vous réunir ici, cinq ans après la réunion que j'avais tenue sous le même format, c'est aussi pour moi l'occasion d'essayer très rapidement de qualifier la situation dans laquelle nous sommes, de vous donner aussi de la visibilité sur l'action du Gouvernement, de manière rapide mais avec la transparence à mes yeux que je vous dois, et peut-être plus spécifiquement de vous dire les attentes qui sont les miennes et qui sont celles du Gouvernement à votre endroit.

Je le disais en évoquant les crises que nous avons parcourues ensemble ces dernières années, la situation n'est clairement pas des plus simples. Je pourrais au fond la qualifier en égrenant les crises que nous vivons et que notre continent vit : d'une crise sociale inédite à une pandémie. Je pourrais ajouter évidemment la crise économique que nous sommes en train de vivre, mais qui est la conséquence directe du retour de la guerre en Europe. Au fond, tout cela, comme je l'évoquais devant les ambassadrices et les ambassadeurs il y a quelques jours, est à mes yeux bien davantage la conséquence d'une grande bascule que nous sommes en train de vivre. Sans doute, rarement notre pays a été confronté à ce point, à l'agrégation de tant de transformations profondes qui dépassent largement le cadre national.

Nous avons à vivre, nous le savons, les bouleversements climatiques, à deux égards. Nous vivons déjà : l'été nous l'a montré, les conséquences du dérèglement climatique sur notre territoire, avec beaucoup de force et une accélération inédite. Mais nous avons à réorganiser l'ensemble de la vie de la nation pour réduire nos émissions.

Première immense transformation qui change toutes nos habitudes, notre manière de nous organiser en profondeur. Nous vivons une transition démographique sans précédent. Nous avons une population qui vieillit de plus en plus. C'est une chance, vieillir en bonne santé. Mais nous avons à organiser aussi cette transition et ce grand âge. Nous avons un monde ouvert, bousculé aussi dans sa démographie des flux migratoires qui, depuis maintenant 10 ans, ont des natures totalement différentes. Nous l'avons vécu en particulier au moment de la guerre en Syrie où l'Europe a été touchée par une vague migratoire importante. Nous l'avons revécu après la guerre en Libye et la désorganisation d'une partie du Sahel qui, là aussi, nous a mis sous forte pression ces dernières années. Nous le revivons aujourd'hui avec la guerre en Europe qui a déplacé un nombre inédit d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens à travers le continent. Un déplacement inédit depuis la Deuxième Guerre mondiale, qui fait que si certains pays, je pense à la Pologne, ont eu à accueillir et protéger plus de 2 millions d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens, un pays comme le nôtre, et c'est une fierté parce que nous protégeons des combattantes et des combattants de la liberté en l'espèce, a eu à accueillir 100 000 déplacés ukrainiens. Nous avons scolarisé près de 20 000 enfants à la rentrée.

Nous avons aussi à vivre une immense transition démocratique. Vous êtes au cœur de celle-ci, comme les membres du Gouvernement, comme votre serviteur. Cette transformation, toutes les démocraties occidentales

la vivent. Elle est liée à un changement profond, anthropologique, qui change totalement. Le rapport à l'action publique comme à la vie démocratique s'est développé, un consumérisme et un retour de la violence relativement inédit. Consumérisme, c'est qu'au fond, les réseaux sociaux et la multiplication des innovations ont conduit à ce que nos compatriotes et nous-mêmes nous nous habituons à avoir des réponses sur beaucoup de questions que nous nous posons très rapidement. Ce, avec des choses qui jadis, parfois encore naguère, étaient très simples et qui sont maintenant accessibles.

Le temps de distillation de l'action publique n'est plus intelligible par nos compatriotes. L'écart qu'il y a entre l'annonce, la promesse et l'action elle-même est un temps potentiellement mortel en démocratie. C'est une réalité que nous vivons tous, mais elle est là. Ça suppose une transformation de nos manières d'annoncer, du rythme de nos actions et de nos capacités à agir.

Il y a derrière cela également, dans toutes nos sociétés démocratiques, un retour de la radicalité, de la violence verbale et maintenant de la violence physique. C'est une évolution que je ne me risquerais pas à essayer de caractériser de manière trop détaillée ici. Des esprits bien plus sophistiqués que le mien sont en train de le faire et ont cherché à le faire. Il y a beaucoup d'interprétations. Je vous donnerai la mienne. Les réseaux sociaux, là aussi, ont changé la civilité et les rapports entre individus. Ils ont désagrégé ce qu'est l'espace public. Ils ont créé des espaces d'affinités électives où on partage les groupes de gens qui pensent comme soi. Ils ont développé ce qu'on a interdit dans la voie publique : l'anonymat. La cagoule et l'insulte sont devenus des pratiques régulières et se retrouver entre gens qui pensent la même chose avec beaucoup de radicalité est une attitude devenue confortable. Cela change l'organisation d'une société. En effet, ça fait monter les extrêmes, ça fait monter les voix les plus radicales et parfois les plus simplistes. Ça conduit aussi à un retour d'une forme de violence et parfois d'une violence réelle, en particulier à l'égard des décideurs publics et des élus dans la société.

C'est ça ce que nous vivons. Cette grande bascule, à travers ces quelques transitions que je viens d'évoquer. Elles nous questionnent tous mais elle vous place là où vous êtes par les fonctions qui sont les vôtres sur le territoire, au cœur des tensions qu'elles suscitent. Face à tout cela, d'aucuns pourraient nourrir le pessimisme parce qu'en plus de toutes ces grandes transitions et de ces bascules, nous sommes au début d'une période faite, je dirais, de grande incertitude redoublée.

La guerre est là, en Europe, avec l'inquiétude de nos compatriotes sur la manière d'évoluer, son extension potentiellement géographique. Elle a des conséquences sur l'énergie, la vie économique qui dépasse ce que l'on pouvait prévoir pour certains, mais en tout cas trouble très profondément la vie de nos compatriotes et de nos entreprises malgré, l'action qui est la nôtre. Face à tout cela, nous avons une responsabilité collective qui est de résister, de donner un cap, d'agir à court terme et de répondre à ces transitions à moyen et long terme. Ce qui est attendu de nous tous, c'est au fond d'être très simple sur les objectifs, très rigoureux sur l'exécution et très exigeant avec nous-mêmes pour résister aux démagogues et au retour des discours simplistes. Mais je crois profondément que la solution est en nous.

D'abord parce que notre pays va mieux que naguère il à tout ce qu'il faut pour résister à ce que je viens d'évoquer. Nous avons un pays qui est fort, nous avons une école et une santé qui sont l'objet de réinvestissement massifs. Mais nous avons une tradition de service public et une capacité à protéger qui est une chance de la France, une chance de notre pays. Malgré toutes les réformes que nous avons à faire, quand je nous compare sur le continent européen, et c'est encore plus flagrant quand on élargit la focale, cette solidité pelant à ce point.

Ensuite, nous avons ces dernières années, amélioré très fortement la réponse à ce qui était certaines de nos faiblesses profondes. Nous avons que doublé le nombre d'apprentis, baisser de deux points notre taux de chômage, commencé à réindustrialiser fortement notre pays et conjurer 12 années de désindustrialisation et 15 années de destructions d'emplois et recréer de la vraie attractivité en redevenant le pays le plus attractif d'Europe sur le plan économique. Ce sont des réalités ce que je dis là. En s'appuyant sur ces faits et la force de ce qu'est notre pays qui, face à ces grands moments de bascules a toujours le ressort intime de savoir apporter des réponses profondes.

Je veux aborder la période qui s'ouvre avec beaucoup de confiance. Ce qui nourrit aussi pour moi de la confiance, avant de vous dire le cap, c'est au fond, que nous sommes un pays où le rapport à l'État est fort. Nous l'avons vécu pendant la pandémie, vous l'avez vécu parce que vous l'avez porté sur les territoires aux côtés du Gouvernement. Mais beaucoup de pays, face à ces déstabilisations, ont peu de repères. Dans notre pays, l'État tient la nation, c'est notre histoire, et ne l'oublions jamais. J'entends souvent les discours de certains qui voudraient que l'État soit la source de tous les maux. Parfois, ils arrivent à en convaincre nos compatriotes. Mais ils oublient, ce faisant, que la nation française est faite par l'État, par la volonté de l'État. Par ses textes, par la capacité qu'un État unificateur. Par sa langue, ses textes, avant la Révolution, puis après la Révolution, a su créer l'unité dans notre pays en gardant sa diversité, ses traditions, parfois ses localismes, mais en mettant fin à des féodalités qui l'affaiblissait. Ce goût pour l'État, cette force de l'État, je le crois, est une force profonde de la France dans la période que nous traversons. Mais c'est pour nous tous et toutes, une

une force profonde de la France dans la période que nous traversons. Mais c'est pour nous tous et toutes, une exigence, une obligation.

Ensuite, parce que quand je regarde, ce que j'évoquais à l'instant, je ne pense pas du tout que ce que nos compatriotes attendent, ce soit de l'inaction, des hésitations et au fond, les cris des extrêmes. Ce qu'ils exigent, c'est plus d'efficacité dans l'action publique, c'est plus de lisibilité de celle-ci, c'est des réponses plus rapides, et parfois un cap plus clair. Nous avons les ressorts pour faire ça.

A cet égard, je pense que le corps préfectoral est une chance, et que ce que vous portez de tradition mais aussi de modernité doit permettre d'aborder cette période avec encore plus de force, de détermination. A cet égard, la réforme de la haute fonction publique, dont celle justement de la préfectorale, doit nous y aider. Je sais, tous les doutes et les craintes qui ont d'abord accueilli cette réforme. Mais je veux ici vous dire avec beaucoup de franchise que j'ai apprécié l'engagement et la loyauté dont vous avez fait preuve collectivement devant cette réforme. Je vous le dis en toute sincérité. Vous avez pris à bras la chose, pris vos responsabilités avec la loyauté que je vous connais dans l'action publique. Vous avez compris que c'était une réforme qui visait au fond, dans notre République, à favoriser l'interministérialité. Vous en êtes les porteurs sur le territoire, à conserver les métiers et leur force, mais à acter qu'au XXIème siècle, dans une organisation aussi sophistiquée que l'État, développer des métiers et des filières ne signifie pas conserver des corps, ce qui est quelque chose de très différent.

Mais ce qui va aussi être exigeant pour la Première ministre et son Gouvernement, elle le sait, ils le savent, qui porte la cohérence de cette réforme, c'est aussi de créer une vraie interministérialité dans les systèmes de prime, dans la capacité à créer une vraie mobilité entre les ministères, mais aussi à permettre aux talents de cheminer et de pouvoir apporter dans les territoires et en administration centrale leur expérience et leur force. Une fois posé cette caractérisation de la situation et aussi ma confiance dans nos ressorts profonds pour l'affronter. Je vais essayer de vous dire comment le Gouvernement, sous l'impulsion de la Première Ministre et de moi-même, compte dans les prochains mois aborder cette situation. Nous avons au fond les urgences et face à celles-ci, il faut pouvoir protéger, rassurer et puis, nous avons une action en profondeur qui doit se décliner autour essentiellement de 3 priorités, avec une méthode sur laquelle je veux vous dire deux mots.

Les urgences ce sont le pouvoir d'achat et l'énergie. Face à cela, nous avons commencé tôt à protéger, dès octobre 2021, parce que l'emballement des prix de l'énergie a commencé dès la reprise désorganisée de l'économie mondiale avant la guerre. Nous l'avons vécu sur certains prix des matières premières et cela a été encore renforcé. Je ne vais pas ici égrener toutes les mesures, mais 20 milliards d'euros ont été engagés dans la loi votée cet été, en plus des mesures déjà mises en œuvre et en plus, des mesures prises sur les carburants, des boucliers gaz et électricité. C'est une revalorisation immédiate et rétroactive de plusieurs allocations, des retraites qui sont arrivées récemment chez nos retraités avec cette augmentation. Le triplement des primes rendues possibles pour nos employeurs, le dégel du point d'indice des fonctionnaires, la prolongation des dispositifs d'allègement de la facture du carburant, la suppression de la redevance audiovisuelle, etc.

Jusqu'à la fin d'année, un cap clair qui va nous permettre de protéger beaucoup plus d'ailleurs que nombre de nos voisins, sur le pouvoir d'achat. Il faut pouvoir, partout sur nos territoires, accompagner ces mesures, les expliquer, les déployer, avec aussi l'esprit de responsabilité. Ceci, après le 1er janvier, nous continuerons de protéger, mais nous devons évoluer.

Pourquoi ? Parce que l'inflation est un impôt qui vient de l'extérieur. L'inflation, c'est un impôt que nous paierons toutes et tous. La question : est-ce que le consommateur paye cet impôt tout de suite ? Ou est-ce que nous lisons cet impact et est-ce que c'est un peu le contribuable qui en prend une partie ? Ou est-ce que c'est le contribuable de demain par les finances publiques ? Si on décide de tout lisser maintenant, il n'y a pas d'effet magique où la puissance publique pourrait absorber seule de choc de l'inflation sans le rendre à la fin ou au consommateur ou au contribuable ou la dette, c'est-à-dire le contribuable de demain.

C'est aussi pour ça qu'il faut une parole de pédagogie, mais de fermeté à l'égard de toutes celles et ceux des collectivités publiques qui voudraient nous dire que le rôle du Gouvernement est de prendre la totalité de l'inflation. Ce n'est pas possible et ce n'est pas sérieux. D'ailleurs, ça n'a jamais été fait dans notre histoire. Mais il nous faut accompagner, protéger, lisser. Cette politique était importante parce qu'elle a évité l'emballement de la boucle salaire prix qui aurait sinon pesé sur notre compétitivité et elle a aussi permis de réduire des tensions sociales que nous aurions sinon immanquablement eues et que nous voyons chez nombre de nos voisins.

Nous allons faire évoluer cette politique en ciblant ensuite progressivement mieux sur les classes moyennes et les classes populaires, ces aides et ce pouvoir d'achat, et en ayant une politique ensuite, qui va se concentrer sur l'accélération de nos dispositifs de transition pour baisser notre dépendance aux fossiles. Nous aurons également une politique de renchérissement du travail et du gain de pouvoir d'achat par le travail.

Ensuite, face à l'urgence énergétique, il y a eu les boucliers, je l'évoquais, qui ont été mis en place. Il y a

maintenant une stratégie. Là-dessus, vous serez très mobilisés dans les prochaines semaines et les prochains mois. La Première ministre y est revenue hier avec les ministres compétents. A court très terme, c'est-à-dire pour passer l'automne-hiver, nous avons besoin d'une mobilisation de la Nation tout entière.

D'abord à travers une sobriété que nous sommes en train d'organiser. Dès cet été, il y a eu les textes qui ont été pris pour les administrations publiques, qui sont déclinés maintenant par secteur économique. Cette sobriété, ce ne sont pas des coupures et ce n'est pas un plan de réduction excessif ou forcé de la consommation d'énergie. C'est plutôt un plan de mobilisation de tous et toutes pour tenir collectivement cet objectif de baisse de 10 % de nos consommations par rapport à ce qu'on fait d'habitude. Avec une série de comportements qui sont peu mordants, si je puis dire, sur nos activités. C'est une forme de discipline collective. Je n'en reviendrai pas sur les termes, mais ils vous sont familiers, ils sont déclinés, mais ça va supposer de la mobilisation sur le terrain. Si nous savons organiser cette sobriété, tenir notre solidarité européenne, dans tous les scénarios, nous savons que nous pouvons cheminer avec, je dirais, une lucidité raisonnable à travers l'hiver. Si nous ne tenons pas ces objectifs en cas d'hiver très rigoureux et avec une coupure complète des fournitures de gaz venant de la Russie, alors il faudrait passer à l'étape du dessus qui pourrait être une sobriété plus contrainte par des mécanismes, où on serait amenés à réduire certains volumes chez certains acteurs. C'est en train d'être préparé. Je le dis ici aussi parce qu'il faut donner de la visibilité à tout le monde. Nous sommes loin de ce point, mais nous devons collectivement tenir cette mobilisation pour la sobriété.

À cet égard, il faut donc tout à la fois, et ce sera votre rôle sur le terrain, mobiliser au premier chef, les administrations publiques et tous les secteurs économiques et les particuliers pour tenir cet objectif ensemble, sans paniquer. Dans la période, la Première ministre aura l'occasion d'y revenir dans les prochains jours, là aussi avec les ministres compétents. Il nous faut accompagner notre économie et veiller aux effets de panique dans certains secteurs liés aux augmentations des prix, en particulier de l'électricité. Nous voyons partout sur les territoires fleurir des bailleurs sociaux et des tiers fournissant des contrats d'énergie proposant des contrats triennaux d'électricité qui parfois multiplient par dix, quinze ou vingt les prix. Tout ça n'est pas sérieux. Ça n'est pas sérieux d'abord, parce que certains des acteurs qui proposent ces hausses de prix sont pris dans le champ des mesures protectrices du Gouvernement et ne devraient pas le faire. Je pense aux bailleurs sociaux et d'autres, parce qu'en fait, ils ne savent pas du tout ce que seront les prix de demain et ils utilisent aujourd'hui un prix complètement spéculatif de marché pour vendre de l'énergie à trois ans. Sur ce sujet, il faut vous demander de mobiliser vraiment les filières économiques pour éviter justement qu'on ne tombe dans ces syndromes et qu'il s'agisse de l'électricité comme du gaz. Nous sommes en train de mener un travail à la fois de mobilisation, de construction, de visibilité, mais qui va devoir se déclinier sur le territoire à très court terme et sur lequel vous serez appelés pour pouvoir organiser les choses avec rigueur et éviter la panique et nous aider à bâtir de la visibilité.

A court terme, là aussi, vous serez mobilisés dans l'accélération des projets d'énergies renouvelables. Au-delà des efforts de sobriété que j'évoquais, un texte, dans quelques jours, arrivera au Conseil des ministres qui va nous conduire à accélérer beaucoup de projets d'énergies renouvelables. Vous savez que notre stratégie en matière énergétique repose sur trois piliers : sobriété, développement du renouvelable, développement du nucléaire.

Sur le renouvelable, l'un de nos problèmes était parfois le manque d'investissements, nous sommes en train de le régler. Notre principal problème est la lenteur de nos procédures. J'espère, dans quelques jours avoir le plaisir d'inaugurer un projet au large de Saint-Nazaire d'éoliennes en mer. Il a été lancé par le Président SARKOZY. On peut décider de lancer de manière accélérée un grand plan d'énergies renouvelables. J'ai peur que ça ne nous aidera pas, c'est sûr, à passer l'hiver prochain. Mais prouvera la crédibilité que nous aurons collectivement sur la vitesse de l'action publique. Si nous voulons être pris au sérieux par nos compatriotes, il nous faut pouvoir aller plus vite sur ces projets. Du raccordement de méthaniseur qui existe sur votre territoire, à notre réseau, au développement de l'agrivoltaïsme, au petit solaire jusqu'aux projets d'éoliens offshore et à quelques mesures simples. Peut-être que nous serions amenés à apprendre sur le nucléaire.

Du renouvelable au nucléaire, il faut pouvoir accélérer les projets, simplifier les procédures et là aussi, vous serez sous l'autorité de la Première ministre et des ministres compétents, mobilisés sur ce point. Ça, c'est pour les mesures de très court terme dans le cadre de la crise que nous sommes en train de vivre. Et vous l'avez compris, avec ces axes que je veux que vous ayez en tête et cette mobilisation qui vous incombe.

Au-delà de ça, il y a à mes yeux 3 priorités que nous devons garder à moyen terme pour répondre aux grandes transitions et à la bascule que j'évoquais et sur lequel je veux vous donner de la visibilité parce que c'est ce qui va structurer l'action du Gouvernement pour les mois et les années qui viennent. C'est le renforcement de notre souveraineté, c'est le renforcement de l'égalité des chances et de la solidarité entre générations. C'est également le renforcement de notre unité républicaine et de la protection des Français. Renforcement de notre souveraineté, nous l'avons vécu à travers la pandémie. Nous le vivons aujourd'hui avec la question énergétique. Nous avons besoin de retrouver non pas une nation autarcique, ça n'aurait aucun sens, mais plus d'indépendance pour choisir nos coopérations.

C'est une très grande transformation de la vie économique du pays et de beaucoup de filières. Nous aurons à œuvrer dans les prochaines années d'abord sur un agenda de transition écologique. J'y reviendrai dans la méthode qui va nous aider à décarboner notre économie et à réduire nos consommations d'énergie puis davantage produire et moins dépendre du fossile que nous importons. Pour tous vos territoires, ce sont des transitions très profondes qui se conduiront sous l'autorité de la Première ministre ; la réduction des émissions dans notre industrie en particulier dans les 50 sites les plus polluants ; le déploiement d'un plan de rénovation thermique pour atteindre la rénovation de 700 000 logements par an au moins ; l'accélération du déploiement de notre parc de véhicules électriques et de la production de batteries de véhicules électriques en France. Le tout dans l'optique de tenir une ambition industrielle et écologique et d'accompagner la révolution agricole et sa transition.

Vous le voyez, cet objectif de souveraineté écologique et climatique, c'est une transformation profonde, j'y reviendrai pour les déclinaisons territoriales tout à l'heure, qui est clef pour notre souveraineté, qui va imposer de l'investissement, mais de l'organisation aussi, de beaucoup de nos politiques publiques. Une politique de souveraineté, c'est aussi d'être une puissance industrielle, créative, productive et j'insiste là-dessus. L'agenda que j'ai défini il y a presque un an ici, France 2030, nous allons continuer de le déployer partout sur le territoire et donc nous avons besoin de continuer à consolider cet agenda volontariste, et j'ai besoin de vous pour ce faire. Déployer les projets industriels, moderniser notre industrie et de savoir marier une action sur nos territoires, de renforcement de notre enseignement supérieur et de notre recherche avec des pôles universitaires forts. Renforcer notre tissu industriel au-delà de la réindustrialisation qui a commencé, renforcer nos projets culturels et créer de la valeur qu'ils permettent de faire en particulier à travers l'industrie culturelle et créative, de nos projets également agricoles qui sont au cœur de France 2030. Telle est notre ambition. J'y reviendrai, mais c'est un point essentiel. Si nous voulons être souverains, on doit produire plus sur notre sol et aussi savoir réinternaliser dans notre pays la production de ce que nous avons parfois laisser partir de composantes à très haute valeur ajoutée. C'est faire de la France une puissance de savoir avec les compétences qui l'accompagnent.

Deuxième grand axe, c'est le renforcement de l'égalité des chances et de la solidarité entre générations. Et là, j'y reviendrai aussi pour les déclinaisons locales mais c'est l'investissement massif que nous voulons faire sur l'école, la santé, l'autonomie. Sur l'école, j'ai eu l'occasion de le développer devant les rectrices et les recteurs : c'est la poursuite de ce que nous avons fait depuis cinq ans dans, justement, pour le renforcement des savoirs fondamentaux à l'école. C'est la généralisation du sport à l'école, qui est une vraie transformation pour notre pays, et de l'éducation artistique et culturelle. C'est la réforme fondamentale de l'orientation dès la 5ème où là, il faudrait une grande vigilance pour permettre à ce que les métiers soient présentés dès la 5ème dans nos collèges pour faciliter l'orientation.

C'est une réforme fondamentale que nous avons lancée cette semaine et qui va profondément changer la vie du pays, celle du lycée professionnel qui touche un tiers de nos lycéens et qui, il faut bien le dire, n'a pas fait l'objet d'une attention extrême ces dernières décennies. Pourtant il touche un tiers de nos lycéens et il est l'épicentre du déterminisme social. Ainsi, la réforme que nous lançons vise à mieux orienter, à savoir ensemble fermer les filières qui n'ont pas de débouchées, à ouvrir les filières de formation sur les métiers en tension sur les territoires où il y a des besoins et à savoir là aussi rémunérer les stages, les allonger... au fond nous nourrir collectivement de ce qu'on a su faire sur l'apprentissage. Je ne vais pas ici détailler cette réforme, je l'ai fait aux Sables d'Olonne il y a deux jours.

Elle est fondamentale et elle impliquera une vigilance de votre part sur un point très important : c'est qu'il nous faudra collectivement avoir le courage de faire ce que nous n'avons pas fait depuis des décennies, c'est savoir dire qu'une filière n'a pas de débouché et donc la fermer, et savoir dire qu'il manque des emplois sur telle filière et donc en ouvrir une. C'est au fond permettre à nos enfants et nos adolescents d'avoir une offre éducative qui défend des besoins de la nation plutôt que des compétences que nous avons en magasin pour les former. Ce que nous ne faisons avec aucune autre catégorie de la société, nous devons le faire pour les jeunes qui sont les plus démunis. C'est ça que nous allons changer.

L'autre pilier de cette politique d'égalité des chances, c'est la santé. Vous connaissez le combat, c'est celui qui consiste à réaménager notre offre de santé et améliorer le caractère préventif et individualisé de notre système. Ces débats sont éminemment techniques, très compliqués mais je vais les dire en des termes très simples : nous sommes une nation qui vieillit et où il y a de plus en plus de maladies chroniques. C'est une chance, les gens meurent moins vite de manière violente, mais ils vivent plus longtemps avec souvent plus de pathologies. On diagnostique aussi davantage et on va continuer de le faire donc il y a un besoin de soins qui au fond augmente. Nous avons géré la santé en pensant qu'on arriverait à faire des économies par la restriction de l'offre, par le numerus clausus pendant des décennies qui s'est aggravé par la fin, depuis une quinzaine d'années, du système de continuité des soins et des gardes dans la médecine libérale. Ceci s'est aussi aggravé par le changement des comportements avec des choix qui ne sont pas les mêmes chez les médecins d'aujourd'hui et ceux d'hier.

Ce que je décris là est à peu près ce que tous les pays occidentaux vivent et donc ce n'est pas très compliqué à comprendre. Les besoins vont continuer de monter, notre offre est contrainte et elle ne va pas se libérer massivement dans les cinq ans qui viennent, même si on a ouvert les formations depuis 2018. C'est à partir de 2028 qu'on en verra les conséquences. Il n'y aura donc pas de miracle, c'est par une réorganisation profonde de notre organisation collective que nous saurons faire face à ce défi.

En faisant quoi ? En améliorant la prévention, notre faiblesse française : le sport à l'école, l'amélioration des diagnostics, des politiques de prévention toutes populations confondues, avec les diagnostics à tous les âges. Ensuite, en réorganisant l'offre de soins, en demandant à chacun une part d'effort, mais en différenciant les solutions sur les territoires et en retrouvant des mécanismes incitatifs. Parfois des mécanismes qui seront peut-être d'accompagnement plus rigoureux. Mais on saura trouver comme on l'a fait cet été. Nous devons changer l'organisation collective puis moderniser notre système. On a commencé à le faire avec la télé-médecine, mais on va continuer. Cette transformation, il faudra l'accompagner en profondeur.

Le symptôme de tout cela, ce sont les déserts médicaux. Mais c'est en quelque sorte la part émergée la plus visible de ce qu'il faut complètement revoir. Quand je parle d'égalité des chances, je veux citer trois autres chantiers : l'autonomie, l'égalité femmes-hommes et l'enfance. L'autonomie, ce sera l'accompagnement de nos aînés avec en quelque sorte la finalisation de ce que nous avons commencé dans le quinquennat précédent. Nous aurons là à développer un accompagnement de nos aînés sur nos territoires avec une offre différenciée. L'accompagnement à domicile avec la création de politiques publiques nouvelles, d'aménagement du logement et de développement d'aides à domicile et de revalorisation de ces professions, de création d'une offre intermédiaire qui sera très cohérente avec ce qu'on a fait, en matière de logement, pour ces publics, et ensuite la médicalisation de nos EHPAD pour les publics les plus dépendants qui, eux, ont besoin de soins plus intenses et qui sont des personnes qui arrivent plus tard dans ces structures.

Ce sont des investissements spécifiques et ce sera une politique qui se déclinera partout sur le territoire et que nous allons faire avancer dans les prochains mois au niveau national. C'est ensuite l'égalité femmes-hommes avec un nouvel agenda pour cette grande cause du quinquennat sur laquelle vous continuerez d'être mobilisés, qui se décline contre les violences faites aux femmes, sur lesquelles il ne faut rien lâcher ; parce que maintenant, nous mesurons beaucoup mieux. On a libéré la parole. On enregistre mieux. On a mieux formé nos policiers et nos gendarmes. Un effort a été fait aussi côté magistrature, mais nous devons continuer de mieux accompagner, de mieux utiliser nos instruments, répondre beaucoup plus vite et éradiquer. Tant que ce ne sera pas éradiqué, le combat ne sera pas gagné. Nous devons, sur ce sujet également continuer l'ensemble des autres luttes de l'égalité salariale.

Puis, c'est le sujet de l'enfance politique publique Ô combien complexe, parce qu'elle a été souvent éclatée. Les départements y jouent un rôle important. Entre l'autorité judiciaire, les départements, les administrations, la question de l'enfance est une question au-delà de l'école qui a eu du mal à se structurer dans nos politiques publiques et nous en avons fait aussi une priorité de cette égalité des chances avec là aussi, des choix que nous aurons apporté dans les prochaines années. Des choix très fondamentaux pour mieux protéger nos enfants, évidemment, en particulier ceux qui sont à l'ASE, mais plus largement protéger nos enfants face aux phénomènes de harcèlement en ligne scolaire ou autres. Ça, c'est le deuxième grand axe, celui de l'égalité des chances sur lequel le Gouvernement aura travaillé par des réformes profondes et un investissement massif de la nation sur ces politiques car derrière cela, il y a des choix budgétaires extrêmement forts.

Le dernier axe, c'est le renforcement de notre unité républicaine et de la protection des Français. J'y reviendrai sur votre feuille de route parce que là, c'est le cœur des missions régaliennes que vous portez. La défense de nos valeurs, de nos principes, de notre démocratie, la sécurité du quotidien, l'effectivité de notre justice, la maîtrise de l'immigration, mais aussi tout ce qui concerne la transformation de nos armées. Puisqu'une nouvelle loi de programmation militaire arrivera l'année prochaine, et la résilience de la société avec — je vous l'annonce pour début de l'année prochaine — une transformation profonde du Service national universel que nous allons vraiment rendre universel, à la lumière de ce qui a été fait ces 5 dernières années, procéder à un changement d'échelle et de logique pour porter de manière très forte, ce qui à mes yeux est un des cadres pour recimenter la nation et nous permettre d'avancer sur ce point.

Donc vous l'avez compris, ces 3 axes, c'est la feuille de route du Gouvernement, celle que nous avons déclinée dans le séminaire gouvernemental : le renforcement de notre souveraineté, l'égalité des chances, l'unité républicaine. C'est ça que vous allez voir décliner dans les prochains mois et les prochaines années.

Derrière cela, avec la même transparence, je veux aussi vous donner le cap de nos finances et comment on le porte. Au fond, je veux donner aux Françaises et aux Français et je veux ici le redire. Derrière ce que je viens de dire, il y a des politiques d'investissement massives. C'est ce que nous allons faire. Nous investissons pour nos universités et notre recherche, nous investissons massivement l'école et la santé avec un objectif national de dépenses d'assurance maladie inédit qui sera porté dans la prochaine loi de finances. Un investissement dans l'école très fort, un investissement dans la justice et l'intérieur, là aussi, qui sont inédits.

Tout ça, comment on le finance ? Il faut pouvoir que vous puissiez l'expliquer à vos interlocuteurs élus et à nos compatriotes. Quand je regarde notre pays, peut-on le financer par plus d'impôts ? La réponse est non. Nous avons baissé les impôts ces 5 dernières années. Je pense que c'était une bonne chose. Nous en avons d'ailleurs vu les dividendes collectifs. C'est parce que nous avons baissé les impôts que nous avons réattirer des investissements, développé de l'emploi, réindustrialisé le pays. Quand on baisse les impôts, on baisse les impôts des classes moyennes dans notre pays. Les gens très riches partent quand les impôts sont hauts. Les gens pauvres ne paient pas des impôts ou très peu dans notre pays, c'est une réalité. Cette politique, nous allons la continuer en fonction de ce que j'ai dit. Mais malgré la politique menée ces cinq dernières années, la France reste dans le top trois de l'OCDE. Donc, sur ce sujet-là, nous n'avons quasiment aucune marge et nous ne pouvons pas augmenter les impôts dans notre pays. Nous avons plutôt un cap qui a été donné, je l'ai évoqué, pour pouvoir accompagner. Il n'y a pas de possibilité de financer nos politiques à travers ce point.

La deuxième, ce serait le déficit public. Un budget sera présenté dans les prochains jours avec un objectif pour l'année prochaine de 5 %. Il faut le tenir. Vous verrez qu'il y a déjà derrière des économies qui s'imposent. Mais peut-on lâcher les finances publiques et le déficit pour financer les investissements que je viens d'évoquer ? Non, parce que là aussi, nous sommes un des pays qui a encore un déficit courant le plus important dans la zone euro et en Europe. Il faut l'assumer parce qu'on a protégé, et ce faisant, on sort avec des chiffres de produit intérieur brut qui sont supérieurs après-crise, à beaucoup de nos voisins.

Nous sortons par exemple mieux de la crise Covid que nos voisins allemands. Nous avons dépassé notre niveau de PIB d'avant crise, là où il est encore inférieur en Allemagne parce que nous avons mieux protégé, et su soutenir les dispositifs. Mais nous n'avons pas de marge de manœuvre sur le déficit public au-delà de ce que nous allons faire. Donc le seul moyen de financer toutes ces politiques c'est de créer davantage de richesse. Le cœur de la politique pour financer ce que je vous décris c'est le travail. Ce qui veut dire qu'il nous faut davantage développer l'accès au travail pour les plus jeunes.

La réforme du lycée professionnel, qui permet, si on le fait bien, d'aller plus vite vers l'activité professionnelle et l'accès à l'emploi. C'est consolider ce que nous avons su faire sur l'apprentissage qu'il faut renforcer et encore développer et c'est améliorer nos politiques d'orientation et de formation pour que les plus jeunes accèdent davantage au marché du travail car quand nous nous regardons par rapport à nos voisins, nous avons aujourd'hui un différentiel important.

La deuxième chose, c'est d'aller au bout de la lutte contre le chômage de masse, et d'aller vers le plein emploi. Nous avons réduit de deux points le chômage au quinquennat précédent. Nous devons aller au bout. C'est la politique de formation de demandeurs d'emploi, c'est la réforme profonde du système d'accompagnement et de France Travail sur laquelle vous allez être mobilisés, qui consiste à créer un guichet unique en mettant en synergie justement ce qui est fait par Pôle emploi, par les missions locales, par les services régionaux et départementaux, en améliorant aussi notre système d'offre et en particulier la rigueur sur l'évaluation des prestations qui sont faites.

Nous avons encore par trop un système où au fond, c'est l'accès à la formation qui est l'objectif en soi. Il nous faut parachever un système où on regarde l'efficacité de la formation, et c'est-à-dire si elle débouche sur un emploi in fine. C'est la réforme lancée par le Gouvernement il y a quelques jours : deuxième étape de la réforme de l'assurance chômage et de son indemnisation pour permettre de faire évoluer l'indemnisation du chômage en fonction du cycle économique, et permettre d'avoir des règles plus incitatives au retour à l'emploi quand les métiers sont en tension et que le cycle est bon. A l'inverse, accepter d'indemniser plus longuement quand le cycle est plus difficile.

Voilà sur ce point les réformes que nous allons conduire. Si je continue les âges de la vie, il y a ensuite le travail des seniors. Nous allons donc lancer des chantiers qualitatifs pour accompagner celui-ci. Mais il y a évidemment la réforme des retraites qui, dans ce contexte, est une réforme qui s'impose. Elle s'impose car, là aussi, quand nous comparons la France à ses voisins européens, les marges de manœuvre que nous avons, directes et indirectes, en création de richesse pour le pays par plus de quantité de travail offertes et accomplies, mais aussi en retombées fiscales, c'est dans notre capacité à travailler plus longtemps, dans une nation où on vit plus vieux et on rentre plus tard en moyenne dans la vie active.

Cette réforme, le Gouvernement la conduira par la concertation sociale et en cherchant les compromis, mais avec un objectif qui est de rééquilibrer les comptes de notre système de retraite, mais aussi de créer plus de richesse pour pouvoir financer notre modèle social tel que je viens de le décrire et les objectifs que je viens de vous présenter. Voilà la cohérence, si vous voulez, de l'action qui est la nôtre. Protéger à court terme et nous l'assumons, avoir une politique d'investissement dans le modèle productif et le modèle social à moyen terme et le financer par une politique assumée de travail qui seul peut financer cela. Voilà la stratégie gouvernementale. L'action qui sera la nôtre et qui va se déployer dans les prochains mois et les prochaines années.

Pour réussir cela, notre méthode va être de concerter, mais elle a été aussi d'essayer de faire cheminer tout le

Pour réussir cela, notre méthode va être de concorder, mais elle a été aussi d'essayer de faire cheminer tout le monde face aux grandes transitions de manière un peu inédite. C'est ce que vous avez découvert avec ce fameux CNR dont j'assume les échos historiques, ce Conseil National de la Refondation. Je les assume parce que je pense que nous sommes dans un temps de refondation profonde et que je pense les temps sont graves et historiques par eux-mêmes et que si nous n'en avons pas conscience, nous ne pouvons transmettre cette gravité à nos compatriotes ni agir avec ce qu'il faut de gravité, de profondeur et d'ambition. Face à toutes les grandes transformations que j'évoquais, pour réussir ce que je viens de décliner à la cavalcade de la politique que nous aurons dans les prochaines années.

On ne peut pas faire des réformes paramétriques, comme on dit, c'est-à-dire essayer d'ajuster des systèmes qui sont par trop fatigués. L'organisation institutionnelle qui est la nôtre n'est plus adaptée, ce n'est pas une critique, c'est un fait. Donc, ce que j'ai voulu faire à travers ce Conseil National de la Refondation, c'est au fond créer une méthode pour essayer de bâtir du consensus et un cadre pour les dissensus. Je m'explique sur les grandes transitions que j'évoquais et ce qui est la vie de la nation. Vous le voyez dans le débat public, y compris le débat parlementaire. Il y a aujourd'hui un cadre de référence qui n'existe plus.

Vous avez des gens qui peuvent vous dire, « ce n'est pas vrai qu'il y a un réchauffement climatique », d'autres qui peuvent vous dire, « ce n'est pas vrai que la France est un pays endetté ». On pourrait faire beaucoup plus. Au fond, nous avons un débat public qui devient de plus en plus violent et qui est de plus en plus impossible parce que les contraintes extérieures qui sont les nôtres. Au fond, les faits ne sont plus la base de départ du débat.

Le deuxième défi, c'est que face aux grandes transitions que je décrivais, les acteurs ne sont plus simplement les acteurs institutionnels ou simplement les acteurs politiques ou les acteurs sociaux. En quelque sorte tout se touche et ces grandes transitions numériques, démographiques, climatiques, sont d'une telle complexité et sont si intriqués qu'elles imposent de mettre autour de la table des acteurs qui, jusqu'alors, parlaient au Gouvernement et à vous-même sur le terrain, de manière séparée. Et qui s'étaient progressivement habitués à parler de manière séparée, défendant une cause, mais niant ce qui fait l'intérêt général qui n'est pas simplement l'addition mécanique des intérêts particuliers, mais bien la capacité de les dépasser et de construire un projet collectif.

Donc, le CNR, c'est la réunion des présidentes et présidents de nos Chambres, prévue par la Constitution. Je pense qu'ils viendront tous à la fin. C'est la réunion de toutes les formations politiques qui ont des groupes dans ces Assemblées. C'est la réunion de l'ensemble des associations de collectivité locale, des forces syndicales et patronales, des mouvements associatifs et organisations non gouvernementales qui de la question de la jeunesse, à l'environnement en passant par la mutualité ou la coopération, structurent la vie, le tissu, la trame de notre nation.

Mon objectif est simple. Premièrement, dégager un consensus sur la situation de la nation et les grands objectifs qu'on peut se donner. C'est ce que je veux qu'on puisse faire dans les prochains mois. La deuxième chose, c'est de nous donner des grands objectifs nationaux, et donc, nous allons décliner des CNR thématiques que nous avons actés après cette première réunion : la transition écologique, la transition démographique et le grand âge, le modèle productif et le modèle social, le travail, plus quelques autres qui ont été évoqués par les participants, comme le logement ou la jeunesse. Nous devons faire mûrir ces questions au niveau national avec tous ces acteurs pour qu'ils s'habituent à se parler, à partager leurs contraintes les uns les autres.

Mais ce qui nous permettra beaucoup mieux de préparer l'action collective, puis de la décliner ensuite localement, et enfin, j'y reviendrai tout à l'heure, car ce sera un instrument pour vous, c'est que je souhaite que ce CNR soit également un instrument de création, de concertation et d'actions locales en mettant les mêmes parties prenantes autour de la table sur le terrain. Vous l'avez compris, ça n'est pas quelque chose qui a vocation à se substituer à nos institutions existantes, mais à nous aider à cheminer de manière efficace et sans procrastiner pour bâtir de la convergence, je l'espère, un maximum de consensus et accepter des dissensus, mais qui auront un cadre et qui seront partagés. J'en viens maintenant aux derniers temps de ce que je voulais évoquer auprès de vous, c'est-à-dire ce que j'attends plus directement de vous sur le terrain. Il me semblait que c'était important de vous présenter avec la plus grande franchise et transparence que le Gouvernement mène et la stratégie qui est la nôtre.

Alors ce que j'attends de vous d'abord, c'est justement de protéger nos concitoyens et au fond, d'assurer avant tout cette mission d'unité de la Nation, par la protection des personnes, mais aussi des valeurs et de l'unité de notre République. C'est une mission première. Elle a jalonné le quinquennat précédent avec des textes importants. Elle couvre des domaines qui sont très différents dans vos actions, mais je crois que partout dans nos régions et nos départements, c'est le cœur de la mission qui est la vôtre et c'est celui sur lequel je veux mettre, si je puis dire, le premier accent tonique. Nous devons en effet, si nous voulons tenir la Nation, garder le cap que je viens de donner, montrer que nous savons avancer dans la tempête. Mais il nous faut aussi bâtir à chaque instant chez nos compatriotes les voies et moyens de nous tenir ensemble et donc, montrer que la République protège, garde les personnes, mais aussi les valeurs qui nous tiennent, qui nous fédèrent et notre

citoyenneté. La lutte contre la délinquance est à cet égard, évidemment, la première de ces missions. Nous avons déjà beaucoup fait en la matière. Les atteintes aux biens, aux cambriolages, les vols avec violence ont beaucoup baissé durant le dernier quinquennat et c'est un acquis. Maintenant, nous savons où sont les objectifs prioritaires et le ministre, je crois, a lancé avec beaucoup de clarté ses objectifs dès cet été et c'est ce que nous continuerons d'intensifier.

D'abord, il faut continuer de donner de la clarté sur ce qui rend la vie impossible et en quelque sorte documente le malheur, c'est-à-dire les détails qui rendent la vie impossible pour nos compatriotes dans certains quartiers. À ce titre, la lutte contre les rodéos urbains doit donner lieu à une politique absolument intraitable comme elle a été lancée. Les lois ont été passées, nous avons passé les textes, il faut le faire. De la même manière sur les occupations illicites de terrains, il est indispensable que nous renforçons les choses. Il y aura sans doute des évolutions législatives à faire, compte tenu aujourd'hui des rigidités qui existent à la fois, des contraintes qui ne sont parfois pas remplies par certaines collectivités et qui obèrent vos capacités à mobiliser, je le sais, toutes les actions utiles, mais c'est un deuxième élément très clair qui, en quelque sorte, sinon rend quasiment inaudible ce que je viens de dire à l'instant. Quand je dis « des violences du quotidien baissent », les gens disent : « non, ma vie est impossible ». J'ai des gens du voyage qui se sont installés là, je ne peux plus vivre normalement et j'ai des rodéos deux fois par semaine en bas de chez moi. Donc là, il faut être intraitable, mener les évolutions, avoir une action le jour et la nuit sans faille.

Le deuxième élément clé, on l'a commencé sous le quinquennat précédent, c'est une politique qui a été profondément réformée, mais il ne faut rien lâcher. C'est la lutte contre les trafics de drogue. C'est évidemment un phénomène qui a beaucoup augmenté. Il a beaucoup augmenté parce qu'il y a eu beaucoup aussi de confusion dans les comportements collectifs. Je le dis ici avec beaucoup de conviction et je l'ai dit parce que parfois, nos compatriotes qui nous reprochent les troubles qu'ils vivent, peuvent être quelquefois ceux qui consomment, parce qu'ils trouvaient ça récréatif. Ce n'est pas récréatif, je le dis ici avec beaucoup de force et donc la lutte contre les trafics, elle a été pensée, conduite et il faut le faire avec beaucoup de force. Il faut donc continuer de mettre la pression. Il faut responsabiliser nos compatriotes qui consomment. Il faut lutter contre le développement de ce phénomène, en particulier dans toutes nos villes moyennes ou nos grandes villes. Il y a eu une montée très forte ces dernières années et je le sais, vous la combattez.

Mais il ne faut rien lâcher des moyens qui y sont mis et il faut garder, je crois, la force de l'organisation qui s'est mise en place: politique de harcèlement si je puis m'exprimer ainsi en reprenant les termes de certaines et certains d'entre vous chaque jour des points qui sont identifiés, structuration ensuite d'une politique nationale qui permet de faire coopérer tous les acteurs police, gendarmerie, services locaux, services nationaux, police et justice et une politique internationale puisqu'il y a beaucoup de ces réseaux aussi, on le sait, qui ont des points finaux qui sont dans des courroies européennes et parfois internationales. On a eu des résultats, je crois, très probants ces dernières années. Il ne faut rien lâcher de cette politique. Elle est clé. Elle est clé et là aussi, je dirais, c'est à la fois de l'ordre public et de la justice sociale parce que les principales victimes de ces trafics de drogue, ceux qui tombent derrière justement les violences qui y sont liées, ce sont les enfants les plus faibles de la République et les plus modestes.

Ensuite, il faut absolument continuer, évidemment, et c'est très lié, on le voit dans l'évolution de la criminalité aux trafics de drogues, la réduction de la lutte des violences contre les personnes et en particulier les violences intrafamiliales. Ça rejoint le combat de l'égalité femmes-hommes que j'évoquais tout à l'heure. Il y a une très grosse mobilisation ces dernières années de politiques de formation et de sensibilisation, et je remercie notre police nationale, notre gendarmerie nationale de tout le travail qui a été fait. Il faut absolument poursuivre ce travail et continuer à avoir des systèmes d'alerte très précoce, améliorer encore le travail avec les associations qui font sur le territoire, nous le savons, un travail absolument remarquable, mais ne rien lâcher de l'effort qui est fait et poursuivre le travail qui est fait au sein de notre justice pour utiliser les bracelets, évaluer l'efficacité ou non de ces bracelets, multiplier aussi les politiques de placement, en particulier, des conjoints violents et pas simplement des victimes. Nous le savons, on a commencé à développer l'ensemble de ces solutions, mais il faut aller au bout et ne rien lâcher là aussi de cette politique, et l'intensifier.

À cet égard, et je veux rajouter un point, il concerne une partie du territoire, mais j'insiste sur ce sujet, la préparation de nos Jeux olympiques et paralympiques qui va aussi beaucoup mobiliser et c'est également un sujet de lutte contre la délinquance. Le préfet de police le sait bien, mais l'ensemble des préfets mobilisés sur des zones qui auront à organiser les Jeux olympiques, auront à faire face à l'organisation d'un événement exceptionnel. Ils prendront des textes et des dispositions qui permettront de le faire. Enfin, la précondition partout, c'est que la délinquance soit tenue et réduite et à cet égard, nous avons, avec la Première ministre, défini un chef de file en matière de sécurité pour tout ce qui touche les J.O.P qui est évidemment, le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer.

Vous l'avez compris sur tout ce sujet, il nous faut donc intensifier l'action et renforcer aussi une des choses qui a été, je crois, un des acquis des dernières années, c'est le continuum avec les collectivités locales et en particulier les mairies qui s'engagent dans cette lutte. Je pense qu'il faut continuer de responsabiliser les élus,

continuer aussi à développer le partenariat avec les polices municipales, les partages de fichiers, le développement de la vidéosurveillance et continuer à aller de l'avant. S'il faut là aussi faire des modifications, rien n'est interdit, au contraire. Je pense aussi qu'en matière de lutte contre la délinquance, il faudra continuer d'expérimenter, d'évaluer là aussi les instruments les plus contemporains, respectueux de nos libertés publiques, mais qui nous permettront collectivement d'améliorer nos résultats. L'attente est immense et je crois que c'est un sujet sur lequel nous n'avons pas le droit de ne pas avoir des résultats sur tous les chantiers que je viens de décrire, aussi bons que ceux que nous avons eus sur l'atteinte aux biens, aux cambriolages, entre autres.

Deuxième pilier de cette politique de protection et d'unité républicaine que j'évoquais, c'est la lutte contre le terrorisme. Là-dessus, je sais combien d'entre vous ont été mobilisés malheureusement ces dernières années. Je veux remercier aussi l'ensemble de nos services de renseignement et notre direction générale et tout ce qui est fait en préventif et au fond c'est la tâche très ingrate dans la matière quand le phénomène est moins prégnant, on a tendance en tout cas l'opinion publique à l'oublier mais c'est le fruit d'un travail collectif, de réformes profondes qui ont été menées durant ces cinq dernières années, de l'organisation qui dans cette maison a été la CNRLT jusqu'à l'organisation de la coopération entre nos services intérieurs et extérieurs, du déploiement sur le territoire, de la coopération qui est faite entre nos services.

Nous avons consolidé sur ce qui avait été fait depuis 2015, beaucoup amélioré les choses, mais nous ne devons absolument rien lâcher non plus de cet effort. La lutte contre le terrorisme est absolument clé, cette politique de prévention et ce qui a été fait par nos services de renseignement nationaux et territoriaux doit se poursuivre. Elle doit se poursuivre et nous l'avons vécu ces dernières années, sur le bas du spectre, et en étant très vigilants sur les situations y compris les plus individuelles car nous avons vu aussi des phénomènes qui étaient beaucoup plus endogènes se développer et qui sont beaucoup plus difficiles à détecter.

A cet égard, je pense que la discipline que je salue qui est la vôtre de passer en revue de manière extrêmement régulière et exhaustive l'ensemble des dossiers signalés, d'interroger aussi la pratique des services, de mettre en réseau ces services, est clé si on veut vraiment prévenir ces phénomènes. Au fond il n'y a quasiment, dans le moment où nous sommes, plus vraiment de bas de spectre et donc il faut réussir à organiser l'interministérialité de manière parfaite et à susciter en quelque sorte les phénomènes les plus précoces, les phénomènes d'alerte, et réussir à identifier les profils, à les suivre, à les prévenir, à faire aussi coopérer l'ensemble des services de l'Etat pour éviter le pire et avoir une politique encore plus efficace. Je voulais insister sur ce point car nous ne sommes jamais suffisamment vigilants et fermes en la matière. Vous l'avez compris, ce cœur du régalien que j'évoque est à mes yeux essentiel. Il occupe, je le sais, une part importante de vos activités et je voulais insister sur l'importance de celles-ci, le caractère très interministériel et la consolidation de nos résultats, des efforts, et ma grande vigilance sur ce point.

Il y a ensuite un axe sur lequel je veux insister, que nous avons développé depuis 2020 mais qui me paraît aussi important, je ne le confonds pas avec les deux premiers que je viens d'évoquer, il touche je dirais dans l'intimité de la vie de la nation, c'est la consolidation des valeurs de la République, de notre unité et la lutte contre les séparatismes. Lors du discours que j'ai fait aux Mureaux, j'avais donné la philosophie. Il y a ensuite un texte de loi qui a été passé le 24 août 2021 et une politique qui a été déployée évidemment par le ministère de l'Intérieur, mais aussi par nombre de ministères ici présents : l'Education nationale a pris des textes très importants, les Sports, la Ville. C'est une véritable politique interministérielle, vous la portez. Je veux dire ici combien elle demeure essentielle et c'est une politique tout à la fois de concorde de la Nation, laquelle suppose l'ordre républicain. Par cette politique, il vous est demandé de faire vérifier et de revérifier plus directement le respect de nos principes républicains dans les lieux de cultes, les écoles, les associations, là où nous étions dans une situation qu'aucun de nos compatriotes ne pouvait comprendre qui est que dans des lieux où on prodiguait un enseignement qui n'avait plus rien à voir avec l'Éducation nationale, la seule possibilité de le fermer était les conditions d'hygiène ou celles parfois utilisées par plusieurs d'entre vous qui nous permettait de fermer une salle parce que les critères n'étaient pas retenus. Personne ne pouvait comprendre cela. Là où nous pouvions à peine réussir à lutter contre la déscolarisation que tout le monde constatait de nombre d'enfants, où nous voyions de manière très claire, les gens prédiquaient contre la République sans rien pouvoir faire. Nous voyons de la même manière des associations financées par la puissance publique ou par des crédits publics continuer à faire office.

Je crois que ce qui a été posé par cette loi est extrêmement fort parce qu'elle nous permet de mettre un cadre, des limites et de la cohérence. Dès cette rentrée, des campagnes de contrôle coordonnées devront être menées avec les rectorats et les services de l'Etat, en s'appuyant sur les nouveaux leviers de la loi, comme le contrôle proactif de l'instruction en famille via un nouveau régime d'autorisation et non de simples rations, ou encore le contrôle de l'honorabilité de l'ensemble des encadrants ainsi que des ressources des établissements hors contrat. Nous en parlions avec le ministre il y a quelques jours. Là-dessus, nous savons qu'il y a quelques points qui sont encore à clarifier, mais il y a aussi la politique qu'il faut décliner partout sur le territoire.

De la même manière, avec les associations, une politique d'exigence et d'engagement à mener. Nous avons besoin de notre tissu associatif. Il mène un travail essentiel aussi bien dans nos quartiers politiques de la ville

besoin de notre côté essentiellement en travail essentiel avec bien dans nos quartiers penchés de la ville que dans le monde rural. Mais il faut veiller à ce que, pour que la crédibilité de cette action et de ce partenariat soit là, l'ensemble de ces acteurs respectent pleinement les lois de la République et les chartes maintenant qui sont demandées. Le contrôle qui doit être effectué, est à cet égard essentiel. Pour moi, c'est un pilier de notre action, de la mission qui est la vôtre. Et là aussi, sur ce sujet, ne lâchez rien, jamais.

Parlant de notre unité, je veux aussi avoir un mot de cette politique de protection de sécurité, de notre sécurité civile. C'est un autre enjeu majeur pour notre pays. Nous l'avons vécu cet été. Je ne serai pas long parce que je réunirai ici même dans quelques semaines, l'ensemble des acteurs de la sécurité civile et des élus qui ont été frappés cet été par les incendies, les orages, ce que nous avons vécu. Je veux ici vous remercier pour la mobilisation, la vôtre, celle de vos services, celle de la direction importante de votre ministère, Monsieur le ministre, mais également de tous vos partenaires, de nos sapeurs-pompiers, de nos pompiers volontaires, et de toutes les composantes de cette action. Nous aurons à tirer les conséquences des événements de cet été. J'ai demandé au ministre de l'Intérieur de repenser en profondeur notre modèle. Nous n'avons pas attendu les événements de cet été, je le rappelle. Nous avons collectivement été à l'initiative d'un modèle de protection civile européenne, nous Français. Nous avons contribué à le penser. Nous y avons contribué l'été 2021, nous en avons bénéficié l'été 2022 fortement. Et puis, nous avons pris des textes importants pour notre sécurité et nos pompiers, il y a maintenant un peu plus d'un an, qui ont largement contribué à renforcer nos moyens. Je rappelle que nous avons augmenté les moyens de la sécurité civile lato sensu d'un peu plus de 30 % ces dernières années, y compris pour réformer, avoir plus d'équipements. Donc, nous ne sommes pas là en train de découvrir ce qui s'est passé. Mais nous devons tirer tous les enseignements de ce qui est advenu et améliorer notre organisation collective sur ce sujet qui était essentiel, mais sur lequel vous avez joué un rôle fondamental cet été. Je tenais tout particulièrement à vous en remercier, en particulier pour celles et ceux qui ont été les plus impliqués.

Autre enjeu évidemment dans cet axe régaliens qui est le vôtre de protection et de cohérence de la République, c'est évidemment l'immigration et l'intégration républicaine. C'est les deux qu'il faut le tenir ensemble. Et nous avons vécu ces dernières années sous une très forte pression sans totalement réussir à répondre à celles-ci. Je le dis et le premier qui fait son mea culpa, c'est votre serviteur. La situation, je la regarde comme vous sur le terrain. La France a eu une pression migratoire qui a été décalée dans son calendrier par rapport à beaucoup de voisins. On est au cœur du débat européen, il y avait des débats, des questions sur les sujets migratoires. En France, ça n'était pas totalement une réalité parce que la première vague migratoire dans le cadre de la guerre syrienne ne touchait pas la France. Elle a touché la Suède, l'Autriche, l'Allemagne et quelques autres. La première vague migratoire venant de Libye ou autre touchait d'abord l'Italie. Mais il se trouve que nous sommes le premier pays d'accueil des mouvements dits secondaires. Nous sommes l'un des pays qui a eu le plus de pression migratoire ces 4 dernières années. Simplement, nous les avons eues à chaque fois un peu en décalage par rapport aux pays dits de première entrée. Nous avons à chaque fois non seulement à faire face au phénomène d'entrée dans le sol européen, mais aux grandes difficultés de gérer ces mouvements secondaires avec les règles dites de Dublin qui sont devenues inadaptées. C'est la première chose qui a compliqué notre action.

Deuxième chose qui a compliqué notre action, c'est évidemment la pandémie, qui a mis un coup d'arrêt à notre capacité à raccompagner des étrangers en situation irrégulière compte tenu des tests Covid et parfois des stratégies de contournement utilisées par certaines ou certains.

La troisième chose qui nous a posé problème, qui est très compliquée à refonder, c'est que nous avons beaucoup de règles inadaptées, des règles européennes et des règles nationales parce que nous avons un modèle — et je le dis de manière très factuelle — un modèle qui accumule une série de complexité et de protections qui rend la France très décalée par rapport à ses voisins. Nos procédures sont beaucoup plus longues et les voies de recours sont multiples. De fait, quelqu'un qui veut maximiser en quelque sorte les latitudes qui sont données par le système peut fatiguer le système beaucoup plus longtemps que chez nos voisins directs. Ensuite, nous avons un système d'aides monétaires, sociales, médicales, beaucoup plus généreuses que tous nos voisins. Ce que je dis là est juste factuel, et j'essaie de m'extraire de tous les débats politiques, je ne sais pas si c'est de gauche ou si c'est de droite, ça n'a jamais été mon point fort, ce sujet, comme vous le savez peut-être. Ça m'importe peu à la fin parce que le résultat de la situation que je décris est que nous avons une politique qui est tout à la fois inefficace et inhumaine. Elle est inefficace parce que nous nous retrouvons avec plus d'étrangers en situation irrégulière que nombre de nos voisins, et elle est inhumaine parce que cette pression fait qu'on les accueille trop souvent mal mais qu'on intègre mal ce faisant. Il n'y a pas de politique d'intégration s'il n'y a pas de bonne politique d'immigration. Et je le dis alors même que la nation a mis des moyens inédits grâce à votre action sur les territoires pendant la crise Covid.

Nous avons dépensé 2 milliards d'euros sur les politiques d'hébergement d'urgence. Plus des trois quarts de cela était en fait pour accueillir des personnes qui étaient en attente d'instruction de la procédure ou en situation irrégulière, c'est une réalité. On a mis les moyens, c'est d'ailleurs à ce moment-là qu'il y a eu moins de personnes dans la rue. Mais ce n'est pas une politique soutenable. Donc il va nous falloir faire prospérer les débats nationaux, travailler à un texte de loi en début d'année prochaine. Mais il va nous falloir, avec beaucoup

de courage, collectivement, de rigueur, continuer de faire avancer ce sujet. On a commencé en européens à le faire avec une approche graduelle, qui nous a permis de renforcer notre politique de lutte contre l'immigration clandestine à nos frontières, on l'a fait grâce au sommet de Tourcoing, c'est un hommage aux ministres, mais c'était vraiment à Tourcoing, à l'hiver dernier, sous présidence française. Nous allons poursuivre de manière graduelle l'amélioration de ces politiques. On doit mieux prévenir les flux en européens. On doit aller au bout aussi de la clarification de nos politiques pour éviter les phénomènes que nous observons grâce aux règles de Dublin.

Deuxièmement, nous devons réformer nos procédures pour pouvoir aller beaucoup plus vite, et c'est indispensable. Il faut préserver les droits fondamentaux de toute personne, et il faut pouvoir aller beaucoup plus vite avant toute chose pour lutter contre toutes les pratiques dilatoires parce que le phénomène que nous avons aujourd'hui, c'est que des femmes et des hommes utilisent la procédure d'asile dans laquelle quasiment tout le monde passe, mais du coup, font attendre des femmes et des hommes qui le méritent et sont vraiment des combattantes et des combattants de la liberté, des femmes et des hommes qui fuient la misère. Nous devons réussir à mieux différencier les procédures, mais accélérer leur instruction. Nous devons ensuite intégrer beaucoup plus vite et beaucoup mieux celles et ceux qui ont même un titre provisoire par la langue et par le travail. Et là aussi, nous faisons moins bien que nombre de nos voisins. Accepter de réinvestir, mais engager sur les territoires nos forces vives et l'ensemble des acteurs économiques.

Nous devons, et là-dessus, j'ai demandé à madame la Première ministre de piloter ce travail, mais vous aurez une responsabilité, avoir une politique profondément différente de répartition sur le territoire, des femmes et des hommes qui sont en demande de titre et y compris de celles et ceux qui les ont reçues. Nous avons aujourd'hui, je le dis, force est de constater que je n'ai pas réussi à changer les choses, donc je ne suis pas un fataliste, je suis un déterminé. Nous devons changer cela. Notre politique aujourd'hui elle est absurde, elle consiste à mettre les femmes et les hommes qui arrivent, qui souvent ne parlent pas notre langue, qui sont dans la plus grande misère dans les quartiers où il y a de l'hébergement d'urgence qui sont déjà les quartiers les plus pauvres de la République. Monsieur le Ministre ne me démentira pas. Clichy-sous-Bois n'est pas la ville qui a le plus de richesses.

Il fait un travail formidable. Il y a des femmes, des hommes qui réussissent. Il se trouve qu'il doit intégrer et faire réussir plus de femmes et d'hommes que les quartiers les plus cossus de la ville où nous nous trouvons, et que des quartiers de grandes villes, mais aussi que d'espaces ruraux qui eux, sont en train de perdre de la population. Et là où je pense que nous avons, si nous savons l'organiser sur le territoire, une formidable opportunité. C'est que les années qui viennent seront des années de transition démographique. D'ores et déjà, nous sommes en train de perdre des élèves dans nos écoles et nos collèges. Cette année, je passe sous le contrôle du ministre environ 60 000. L'année prochaine, 95 000.

J'ose à peine imaginer, plusieurs d'entre vous sont dans des territoires ruraux. Quels que soient les engagements pris, nous devons fermer des classes et vraisemblablement des écoles et des collèges. Si nous savons offrir de l'hébergement, de l'urgence et de l'intégration dans ces régions à des femmes et des hommes qui arrivent sur notre sol, les conditions de leur accueil seront bien meilleures que si nous les mettons dans des zones qui sont déjà densément peuplées, avec une concentration de problèmes économiques et sociaux massifs. Où vous avez déjà trop d'élèves par classe et parfois où vous vous retrouvez avec des classes qui ont 10 à 15 élèves allophones. C'est ça la situation qui est la nôtre. Elle est absurde.

Vous l'avez compris sur ce sujet, il nous faudra mobiliser et changer nos règles mais je veux qu'on mobilise aussi l'intelligence collective et là-dessus, qu'entre nos régions, on puisse créer un système de répartition bien meilleur justement, de celles et ceux qui arrivent sur notre sol. Enfin, nous allons améliorer l'efficacité de nos politiques de reconduite. Ce n'est pas à vous que je vais le plaider, mais je veux simplement envoyer un message clair. Nous sommes en train et nous avons commencé à renforcer très fortement nos politiques en conditionnant davantage - et il fallait le faire, je l'assume totalement même si parfois ça fâche - à l'octroi des visas, à l'esprit de coopération pour reprendre les étrangers en situation irrégulière, à commencer par celles et ceux qui troublent l'ordre public. Ça contrarie les habitudes. Mais je pense que nul ne peut expliquer à nos compatriotes qu'on puisse faire différemment. Comment accorder des centaines de milliers de visas par an à des pays qui vous refusent de reprendre deux personnes qui troublent l'ordre public et qui n'ont pas leurs titres sur notre territoire ? C'est impossible. Nous serons très fermes là-dessus, mais on va aussi améliorer l'efficacité de ces politiques d'éloignement parce que c'est ce qui nous permettra d'avancer.

A cet égard, ne désarmez pas les dispositifs parce que je sais par trop que toutes et tous, parfois combien il est difficile d'avoir de laisser-passer consulaire, qu'on finit par mettre moins de monde en CRA, renoncer à demander les OQTF, etc. Tant d'acronymes qui vous sont familiers, qui passeront pour un jargon affreux à celles et ceux qui peut-être nous écouteront dehors. Mais ne désarmez pas le dispositif amont parce que nous sommes plutôt en train d'améliorer l'efficacité du dispositif aval pour parler joliment. En tout cas, là-dessus, c'est un chantier clé, mais vous l'avez compris, c'est un chantier aussi d'humanité et d'intégration républicaine. Je veux qu'on tienne les deux. C'est aussi pour ça que je veux qu'on ait cette politique de répartition sur le territoire, d'apprentissage plus rapide du français, d'investissement dans la formation professionnelle, des

territoire, à l'apprentissage plus rapide du français, à l'investissement dans la formation professionnelle, des étrangers qui sont sur notre sol car nous en avons aussi besoin et que c'est l'humanité qui doit être la nôtre.

A cet égard et dans cette politique, deux territoires feront l'objet d'une attention toute particulière : la Guyane et Mayotte, car ils ont une réalité démographique qui leur est propre. Sur ce point, les ministres ont commencé de faire des annonces fortes, de déployer des moyens, de faire des annonces, qui, d'ores et déjà donneront lieu à des changements législatifs. Je vais être très clair avec vous, il faudra sans doute aller plus loin et changer les règles avec beaucoup de force. Parce que la réalité géographique et démographique de ces territoires est profondément différente du reste du sol de la République et il nous faut avoir la même lucidité.

Pour réussir tout cela, ce dernier chantier comme les autres, il y aura des textes de lois qui seront pris. Un projet de loi relatif à l'asile donc et à l'immigration dans la République, qui est posé début 2023. Mais il y aura aussi des moyens, et en particulier une loi d'orientation et de programmation ambitieuse.

Le projet a été discuté en Conseil des ministres il y a quelques jours, mais il va aussi mettre en cohérence l'exigence et chacun des chantiers que je viens de décliner avec la réalité du terrain que vous connaissez déjà et les moyens que nous allons vous mettre à disposition. Ce projet de loi va permettre un effort budgétaire inédit de 15 milliards d'euros sur 5 ans, qui viennent s'ajouter aux 10 milliards du précédent quinquennat. Cette loi permettra de poursuivre la transformation du ministère avec la création de 8 500 emplois supplémentaires, dont 3 000 dès l'année prochaine et le lancement d'une révolution numérique, aussi bien pour équiper nos policiers et gendarmes que pour servir nos usagers.

C'est une loi d'investissement dans les moyens de modernisation, mais aussi de responsabilité, parce qu'elle a été accompagnée d'un dialogue social intense. Et quand j'ai dit ce que nous allons faire, que nous allons doubler la présence des policiers et des gendarmes sur la voie publique d'ici 2030, ce que nous allons tenir, c'est par des créations de postes, c'est par du temps libéré, grâce aux modernisations. Mais c'est aussi par des accords qui ont été obtenus sur l'organisation du temps pour mobiliser davantage de temps sur le terrain de nos policiers et de nos gendarmes et aussi de leur encadrement. Ce à quoi nous tenons. C'est ce qui nous permettra aussi de renforcer la sécurité dans tous les territoires, y compris les plus isolés. Au-delà du fait que nous sommes attachés à ce que dans chaque ressort territorial, il y ait plus de policiers qu'au début du quinquennat, à la fin du quinquennat précédent. Là, ce sont des efforts encore plus différenciés qui seront faits, qui permettront la création de 200 brigades de gendarmerie. La présence sur la voie publique, comme je le disais, de policiers et gendarmes, va doubler d'ici 2030 de 11 forces mobiles nouvelles qui seront implantées dans toute la France et sur les QRR nous voulons développer des actions très fortes et coups de poing pendant plusieurs mois avec des forces de police dédiées mais aussi des forces de magistrat, d'Éducation nationale, de travailleurs sociaux dans des quartiers très en difficulté sur lesquels on va mettre pendant 6-12 parfois 18 mois de l'action publique massive pour changer les choses. Vous l'avez compris, je n'égraine là qu'une partie de ce qui est dans ce projet de loi d'orientation et de programmation mais je vous demande des résultats, je suis exigeant.

On met aussi des moyens. On va moderniser, transformer les usages et on va mettre des moyens sur le terrain. À cet égard, je veux ici évidemment dire aussi tout mon soutien aux réformes courageuses menées par le Ministre et la DGPN, j'ai entendu qu'elle faisait parfois couler de l'encre. Je pense que mettre des moyens et avancer, c'est aussi accepter l'unité du commandement et sa clarté pour plus d'efficacité et de responsabilité parce que c'est ce qui est attendu de tous et de toutes. Tout cela s'accompagne d'un chantier parallèle, oserais-je dire symétrique, en matière de justice que les gardes des sceaux conduisent sous l'autorité de la Première ministre avec là aussi des textes qui seront pris, beaucoup de réformes aussi qui relèvent du réglementaire mais un travail très profond qui a été mené dans le cadre des états généraux de la justice. Nous avons, ces dernières années, réinvesti sur la justice, en particulier la justice de proximité, plus de 30 % de moyens sur les deux dernières années.

Mais nous allons continuer de le faire en déployant, là aussi, des créations de postes de magistrats, de greffiers, de personnel pénitentiaire pour accompagner cette action parce qu'il ne servirait à rien de rendre notre police et notre gendarmerie plus efficaces si nous laissions nos magistrats dans la situation qui est la leur où nous le savons très bien, les dossiers se sont accumulés, la complexité de ces derniers aussi parfois, et ils ont besoin de pouvoir mieux organiser leur temps, d'être mieux accompagnés et eux aussi de bénéficier de la révolution numérique que nous faisons vivre aux ministères. Voilà les moyens qui seront mis en face des missions. C'est pour moi la première, si je puis dire, famille de missions, d'objectifs et en même temps de cohérence de moyens que je peux vous assigner et donc tenir l'ordre, protéger et renforcer l'unité de notre République à travers l'ensemble des politiques que je viens de détailler.

La deuxième grande famille d'objectifs et je m'arrêterai là, qui est celle que j'attends de vous, consiste quant à elle à accompagner nos territoires, nos concitoyens dans ces grandes transitions politiques, avec les représentants de l'action de l'État partout dans nos régions et nos départements et ce faisant, d'aménageurs de notre territoire. J'ose ce terme parce que je le revendique. Là-dessus, je voudrais simplement vous donner quelques objectifs simples. Le premier, c'est de continuer à aménager la trame sensible, intime du pays par les

projets concrets. C'est ce que nous avons essayé de faire depuis 5 ans, mais je veux ici redonner peut-être un caractère plus explicite et vous dire que c'est la mission qui est attendue de vous, dans le trouble démocratique que nous vivons, la réponse est là. Je le disais tout à l'heure.

Nos compatriotes veulent que ça aille plus vite. Ils veulent comprendre ce qu'on fait, mais surtout, trop souvent, alors même qu'on met beaucoup d'argent que dès que je dis : non votre territoire n'est pas abandonné, regardez combien on a mis de crédit, ils comprennent que les crédits ou les réunions qu'on fait ça ne concerne pas nos compatriotes, ils veulent des projets et des vies qui changent. Ce que j'attends de vous toutes et tous, c'est d'être ces aménageurs de territoire par les projets. Il n'y a pas de territoire déshérité ou abandonné. Il y a uniquement des territoires qui n'ont pas assez de projets. C'est d'aider les élus locaux qui en ont, à les faire plus vite. C'est parfois de les porter et de les impulser, mais de le faire de manière très pragmatique partout sur le terrain : Action cœur de ville, Petite ville de demain, Territoire d'industries, les sous-préfets à la relance dans France Relance. C'est exactement le cœur de ce que nous avons fait.

Tout ça, c'est ce qu'il faut poursuivre en lui donnant beaucoup de cohérence. Notre politique d'aménagement du territoire va se poursuivre avec des actions très concrètes que nous devons déjà bâtir. La deuxième génération Action Cœur de ville et le ministre est en train de procéder à une consultation qui permettra justement de répondre à des besoins, en particulier dans le quartier politique de la ville adaptée. On doit consolider ce qu'on a fait avec nos cités éducatives, avec la politique qui a été menée en termes de logements et de réhabilitation urbaine par l'ANRU. France 2030 se déclinera à vos côtés. C'est pour ça que j'ai voulu qu'il y ait des sous-préfets dédiés sur ce sujet, qui permettent d'accompagner localement cette action. Nous devons parachever les 2 000 maisons France Services qui sont un accès aux services publics, qui sont une lutte contre la faille et la fracture et aller plus loin, être plus exigeants, mettre plus de services et de présence dans ces derniers, ne rien lâcher du déploiement de la fibre et de l'Internet mobile et du déploiement des médiateurs numériques qui ont été pensés et voulus par le Gouvernement.

C'est exactement la même chose et la même ambition que je veux sur la politique culturelle, la politique sportive et France 2030. Notre politique culturelle, elle est partagée avec les collectivités mais celle de l'Etat doit se faire à travers notre commande publique, partout sur le territoire. Notre politique sportive à travers les 5 000 équipements, c'est un début, mais elle doit se faire partout sur le territoire. Ce sont des sujets, si je puis dire, qui permettent de complètement changer de manière très concrète la vie de nos compatriotes. La chose que je demande à la fois au Gouvernement et à vous-mêmes, c'est deux choses : c'est de simplifier les dispositifs, d'avoir des dispositifs qui, en quelque sorte, agrègent les réponses et, une fois qu'ils sont simples, de les laisser au niveau des préfets comme étant à choisir.

Je vais être très simple et très concret. Qu'est-ce qui a marché le mieux à mes yeux ? Action Cœur de ville c'était simple, on agrégeait des réponses qui étaient jusque-là éclatées entre plein de ministères et on accompagnait les élus, on continue de le faire, qui avaient un problème de logement, qui avaient un problème de commerce, un problème de voirie. On a traité de la complexité administrative qui faisait perdre beaucoup de temps à nos élus. Sur les grandes priorités qu'on se donne, c'est la même chose qu'on doit penser et donc ce que je veux que nous fassions, c'est que nous ayons moins de tuyaux d'orgue gouvernementaux avec des projets en quelque sorte qui tombent en cascade, que nous pensions quelques projets simples où dans la logique de nos territoires, on le voit bien, on a quelques problématiques typiques.

On a des problématiques de métropole, on a des problématiques de « quartiers politiques de la ville » pauvres, on a des problématiques de villes périphériques et on a des problématiques de territoires en déprime démographique, si je schématise. Mais en simplifiant cela, il faut qu'on arrive à agréger une boîte à outils de réponse de politiques publiques, et qu'ensuite elles soient déclinées au niveau des préfets que vous êtes pour pouvoir la mettre en œuvre.

Ce que je demande, c'est qu'on continue à avoir le même pragmatisme, c'est-à-dire d'aménager nos territoires par des projets et pas par du débat institutionnel. Et de ne pas de le faire par des appels à projets nationaux qui sont parfois découverts dans la presse ou dans les réponses au courrier par les préfets que vous êtes.

J'ai le sentiment que je réponds à du vécu en disant cela... Non mais je pense que tous, collectivement, on doit bien faire et c'est comme ça qu'il faut faire. Il faut qu'on y arrive, parce qu'ils sont assez typiques les cas que j'évoque, mais ce rôle d'aménageur est absolument essentiel, et c'est le mandat que je donne au Gouvernement, il vous appartient de faire remonter en quelque sorte la typicité des réponses qu'il nous faut apporter.

Nous avons ces outils, simplement en quelque sorte le système travaille trop et les gens qui ont le plus besoin de projets ne peuvent pas intégrer la complexité administrative qui est la nôtre. Une commune qui n'a pas d'ingénierie publique, elle ne peut pas répondre à des appels à projets nationaux. Une petite et moyenne entreprise non plus. C'est pour ça que je reprenais l'exemple qui, à mes yeux, a bien marché de France Relance, avec des sous-préfets à la relance qui allaient voir tous les acteurs et qui nous ont permis d'avoir le

meilleur taux de pénétration. On n'a jamais eu un tel taux de pénétration à l'égard des PME. C'est ce qu'il faut qu'on fasse par temps de paix sur toutes nos politiques publiques. Et pour les principaux ministres qui sont là, mais je sais que c'est la philosophie qu'ils portent sous la houlette de la Première ministre, c'est ce qu'il faut qu'on fasse en agrégeant nos politiques, en pensant tout de suite leur territorialisation et en ayant en fond, 4 à 5 types de projets selon la nature des territoires mais qui vous permettent d'agréger au fond les choses. Pour répondre à cela, je veux qu'on vous donne les moyens.

Durant le quinquennat écoulé, nous avons déconcentré les décisions. Je le dis devant le préfet de région qui était naguère secrétaire général du Gouvernement et qui a présidé à ces travaux : 93%, sous votre contrôle, des actes en particulier individuels ont été déconcentrés. Alors à chaque fois que je le dis, j'ai un succès d'estime mais je n'ai pas le sentiment que cela ait changé vos vies pour celles et ceux qui étaient là avant et après, donc je crains que nous l'ayons fait mais que ça ne soit pas toujours appliqué par les administrations centrales. Je demande aux ministres d'être vigilants, mais on va continuer.

La deuxième chose, est que l'on a commencé un mouvement de déconcentration des moyens au ministère de l'Intérieur et des Finances publiques en particulier, et nous allons continuer de le faire parce que cela répond aux besoins qui sont les nôtres. Mais je vous demande aussi d'être vigilants avec les chefs-lieux de région. Je vais vous dire, ce sentiment de déprise de nos territoires, pour moi, il est très clair quand on décrit ce phénomène. La RGPP a fait des économies surtout sur l'administration locale, insuffisamment sur l'administration centrale et les grandes régions ont conduit à des regroupements et au fond à une recentralisation régionale.

La réalité pour 90 % de nos compatriotes qui ne vivent ni à Paris, ni dans la capitale régionale, c'est que les décisions qui étaient prises près de chez eux, elles sont plus loin et parfois trop loin. Beaucoup de nos décisions par exemple en matière de logements sont inscrites maintenant au niveau de la région et non plus du département. Regardez la différence de délai.

Et pour beaucoup d'élus, c'est une différence d'interlocuteur. Quand ils ont face à eux un sous-préfet ou un directeur de service d'une préfecture de département qui dit « Ah, ce n'est pas moi. C'est là-haut qu'on décide ». Le « là-haut » peut être aussi bien la région qu'à Paris. Ils ont le sentiment d'être loin. Vous devez, comme les administrations centrales, être les acteurs d'une déconcentration profonde parce qu'on doit tous être au service de solutions pour le terrain. Les objectifs sont assez clairs et simples de ce qu'on veut faire. Il faut simplement aller plus vite. On ne peut aller plus vite que si on donne plus de libertés comme on veut aussi différencier. Je pense qu'il faut pouvoir y aller. Et donc je veux qu'on renforce la politique de déconcentration des moyens.

C'est ce qui va aussi nous conduire à ouvrir, d'ici à la fin de l'année déjà 6 sous-préfectures, ce qui sera inédit depuis bien longtemps. Je veux qu'on puisse aussi continuer ce travail parce que c'est ce qui nous permettra d'avoir de la granularité et de l'action. Et pour beaucoup d'élus, c'est de ça dont ils ont besoin. C'est ce qui va vous donner aussi de l'emprise sur les territoires et de la capacité à agir. Derrière cela, je ne peux pas vous demander d'être ces aménageurs et celles et ceux qui portent ces projets. Si nous ne sommes pas clairs aussi sur la capacité de commandement avec la Première ministre, nous partageons très clairement une vue. Le préfet doit être à la tête de tout ce que porte l'Etat au niveau local. Nous avons amélioré les choses en fin de quinquennat. Nous irons au bout de cette réforme. Il y a très clairement des politiques qui ont leur cohérence. C'est légitime. Mais vis-à-vis de nos compatriotes comme des élus, il doit y avoir un interlocuteur clair et une cohérence de l'Etat local. L'ensemble des ministères comme des agences doivent avoir leurs services qui agissent au niveau d'un département comme rapportant au préfet. C'est indispensable si on veut de la capacité d'action, de la rapidité de résultats. Mais tout cela ira avec de la capacité à agir et de l'exigence, vous le savez, en matière de résultats.

Le deuxième élément de cet accompagnement sur les territoires, après votre rôle d'aménageur des décideurs, c'est d'accompagner deux grandes politiques publiques que sont l'école et la santé. Parce que là-dessus, dès maintenant, les personnels qui seront en train d'être formés de l'Education nationale et de la Santé, vont lancer le travail de ces CNR territoriaux et de la transformation que nous voulons mener partout sur le terrain. Elle est essentielle. Sur ce sujet, je crois à la vertu de la guerre de mouvement.

Ce que nous allons faire, ce n'est pas du tout mener des grands débats nationaux pour savoir comment il faudrait changer l'école ou la santé partout sur le territoire. Nous avons un cadre, il est connu, il y a des examens nationaux, il y a des programmes, il y a des objectifs nationaux, des nomenclatures de soins. L'hétérogénéité de nos territoires est telle que nous devons mettre les acteurs et les parties prenantes de ces deux grandes politiques en capacité de prendre des décisions et nous d'y répondre. C'est une transformation profonde et une inversion, si je puis dire, de la pyramide de décision. Ce qui veut dire que les administrations compétentes devront poser le stylo pendant quelques mois et ne pas considérer que le rôle de tous ces acteurs, c'est d'appliquer des circulaires qui viendraient d'en haut.

Nous allons, sur la base du volontariat, permettre à l'échelle du bassin de vie aux parties prenantes de l'école et

...ces choses, sur la base de volontaires, permettre à certains de passer de nos deux parties prenantes de l'école et de la santé de bâtir des projets de territoire pour y apporter leurs solutions. Alors d'abord, on m'a dit que c'était impossible et complètement fou. Après, on m'a dit, c'est régulier dans la vie administrative, que c'est déjà fait. On a des contrats territoriaux en termes de santé, il y a des projets d'établissement. Ça tombe bien, comme personne ne sait ce que c'est, à commencer par celles et ceux qui sont censés les faire, on va le faire vraiment.

Quand je dis on va le faire vraiment, ce que nous allons lancer, ce n'est pas une consultation, ce n'est pas un système de dialogue, c'est de la prise de décisions et de responsabilités. Sur la base de l'expérience lancée il y a un an avec Marseille en grand dans les écoles. Nous allons donc demander dès le début d'octobre, dans tous les établissements volontaires et sur une base strictement volontaire, de mettre autour de la table, et ils sont d'ores et déjà formés dans plusieurs rectorats, celles et ceux qui sont volontaires : directrices et directeurs d'établissements, enseignants, parents d'élèves, élèves quand il s'agit de lycéens, acteurs du périscolaire, élus.

Toutes celles et ceux qui font sens et sont les parties prenantes pour, à l'échelle de l'établissement, voir les défis et les lacunes et construire une stratégie qui permet d'y répondre. Nous l'avons vu à Marseille il y a quelques mois, les acteurs de terrain ont cette capacité de le faire. Et nous les avons comme dépossédés en quelque sorte de celles-ci, en en faisant les exécutants, parfois mécaniques, d'instructions qui venaient constamment d'en haut ; ils sont donc pris entre les instructions du haut et la pression des parents du bas. Quand on met tout le monde autour de la table, on redonne du sens, du temps de décantation et on permet de choisir des solutions qui correspondent aux besoins.

Dans deux classes que nous avons vu avec le ministre, on disait : les élèves n'arrivaient pas à apprendre les mathématiques, notamment parmi les classes populaires. On n'y arrivait pas depuis des années. Les enseignantes avaient une idée sur ce qu'il fallait faire : créer un laboratoire de mathématiques. Ce n'était pas dans les grilles. Donc, elles n'avaient jamais eu leur laboratoire de mathématiques. Je dis "elles" parce qu'il n'y avait que des dames. C'est un fait.

Elles ont eu en deux mois les crédits, ce qui n'arrive jamais normalement en temps de paix, en deux mois. Elles ont pu avoir une connexion avec des collègues finlandais qui leur a expliqué comment on pouvait enseigner les mathématiques dans une classe flexible. J'ai appris ça avec elles, c'est-à-dire en étant debout, couché ou assis, parce que des enfants apprennent mieux comme cela. Elles ont retrouvé de la liberté pédagogique, du sens, de la capacité à agir. Ça a pacifié profondément le dialogue. Les résultats sont déjà meilleurs. Ça marche, les gens retrouvent du sens, de la capacité à agir. C'est ça ce dont on a besoin.

Donc c'est exactement ce qu'on va faire dans toutes les écoles qui sont candidates. On va proposer, entre autres, aux enseignants qui veulent s'y engager d'avoir des améliorations substantielles de rémunération. On va proposer aussi pour 500 millions d'euros, un fonds d'innovation pédagogique qui permettra, dès les premiers mois de changer les choses et d'avoir les équipements pédagogiques, les aménagements qu'il faut pour changer les choses, parce que dans beaucoup de nos classes, c'est de cela dont on a besoin. Je crois profondément à cette approche. C'est la même chose que nous allons lancer en matière de santé. Face aux déserts médicaux, il y a des tas de réalités différentes. Le système est devenu trop lourd, trop complexe pour penser des réponses uniformisées au niveau national.

On va donc bâtir des projets au niveau du bassin de vie qui vont permettre de mettre autour de la table des hospitaliers, des libéraux, des élus, des Samu, les associations de patients et les conduire à prendre des engagements réciproques. Parce que quand les gens sont mis en situation de responsabilité, ils les prennent. Nous l'avons vu d'ailleurs cet été, quand on a mobilisé tout le monde sur le système de régulation. Ce faisant aussi, nous avons, je crois, une action publique qui peut changer plus vite, avec des enseignants et des soignants en l'espèce, qui retrouvent foi dans l'action publique parce qu'ils peuvent avoir en deux mois ou trois mois des crédits qui arrivent, et donc des réponses, et avec des usagers, parfois des services publics qui retrouvent aussi foi dans le service public parce qu'ils le voient changer à l'échelle humaine et à temps humain. C'est ça ce que nous allons faire sur l'école et la santé dans les prochains mois.

Là-dessus, tous les services doivent être en quelque sorte en accompagnement, en accoucheur en quelque sorte de ces décisions. Ceux qui font, ce sont les acteurs de terrain. Et donc c'est ce que j'ai demandé, là aussi, à nos rectorats, nos ARS et vous, vos équipes, les sous-préfets, entre autres, auraient à accompagner ces projets, mais en aidant, en facilitant, pas en faisant à la place des gens, en les laissant faire. Ce qui ne veut pas n'en font pas. Ce sera très hétérogène dans nos territoires, ça va beaucoup vous troubler, vous n'allez pas aimer ça a priori. Mais ce n'est pas grave. N'iront que les gens qui y croient. Notre travail, ce que j'attends de vous, c'est de les aider par tous les moyens à réussir parce qu'ils seront, ce faisant, les colporteurs de cette transformation, parce que si on essaie d'avoir une solution unique et d'engager tout le monde, on va perdre un temps fou à essayer d'engager, et on le sait très bien, on perd beaucoup de temps sur les récalcitrants. Laisser les gens qui ne veulent pas faire, aider au maximum les gens qui veulent réussir et à réussir vite, là où ils ont des grandes difficultés auxquelles ils doivent répondre et qui ont vraiment besoin de moyens. Quand le voisin les verra changer, il voudra plonger dans la même méthode.

C'est ça la différenciation, la vraie, républicaine. Donc je veux sur ces sujets que vous puissiez accompagner cette maïeutique, ça veut dire que nos administrations centrales doivent être là pour répondre aux besoins du terrain et nos administrations territoriales doivent être là pour accompagner, faciliter, faire remonter les difficultés, aider à évaluer, faire remonter ce qui marche, ce qui ne marche pas, et aider à aiguiller.

Troisième grand élément, c'est ce que j'appellerais les transitions écologiques et économiques et je terminerai là-dessus. Sur le territoire, c'est le dernier point que j'attends de vous et il est à mes yeux très important, c'est par rapport à cette grande transition que nous vivons, que vous vivez, de pouvoir nous aider à mettre en œuvre une politique qui va avoir une temporalité très différente, mais qui doit se décliner avec beaucoup de force et dont la maille et locale.

La maille, elle est pour le niveau infra stratégique régionale et elle est celui du bassin de vie, de nos CRTE. Au fond, c'est ça, sans doute, la bonne échelle sur des intercommunalités, les CRTE et le bassin de vie et c'est là qu'il faudra pouvoir les décliner. Sur ces grandes transitions, il y a d'abord des choses qu'il faut faire dès maintenant et qui sont de la mise en œuvre, c'est le rapport à l'eau et la stratégie, en particulier agricole et environnementale. Vous le savez, il y a beaucoup de tensions sur ce sujet. Le Varenne de l'eau s'est tenu. Il y a quand même des méthodologies qui ont été mises en place, des projets qui ont été vus. Je crois que maintenant, il faut avancer avec conviction, avancer et faire accoucher les projets, là où la concertation permet d'aller jusqu'au bout et où je vois certains projets qui quand même sont en train de complètement mûrir, faire remonter les difficultés et les traiter très rapidement. Mais là-dessus, notre crédibilité collective, c'est de mettre en œuvre ce qu'on a décidé. C'est indispensable parce que c'est aussi un besoin pour nos territoires agricoles, mais pour tout le territoire parce qu'aujourd'hui, c'est un conflit d'usage massif sur l'eau qu'il s'agit de l'Hexagone comme des Outre-mer, et donc ce que nous avons décliné en termes de projet est indispensable. Nous allons compléter ces projets aussi par des textes que nous prendrons sur la meilleure utilisation des eaux pluviales ou le recyclage des eaux, ce qui va être un point clé à cet égard.

La deuxième chose, c'est la déclinaison là aussi sur le terrain de nos stratégies. Et là-dessus, la Première Ministre aura à piloter, dans le cadre justement de ce qui est fait sur les transitions, la mise en œuvre des textes et en particulier la fameuse ZAN qui, je le sais, fait vos délices, je l'imagine et vos plaisirs. Sur ce sujet, on sait très bien qu'il va falloir trouver une application intelligente des latitudes. La Première Ministre, avec les ministres compétents, aura justement à vous proposer une stratégie. On ne va pas tout remettre sur pied parce que je pense que l'objectif national et les objectifs finaux que nous poursuivons sont les bons. Il faut ensuite qu'on arrive à trouver les déclinaisons locales qui correspondent aux réalités de territoires. Mais enfin, elles doivent nous aider aussi à bâtir des solidarités territoriales. Parce que je vois parfois des territoires qui sont tentés par l'irrédentisme comme tout va bien économiquement, qui peuvent trouver de la solidarité, d'aménagement quand des territoires voisins peut-être leur permettent d'apporter des solutions à cet égard. Tout cela va être remis sur la table des instruments qui vous seront offerts. Et donc la stratégie qui va être la nôtre sur cette transition, c'est dans les prochains mois de bâtir une stratégie nationale.

La Première Ministre est en charge de la planification écologique et climatique. Cette stratégie qu'elle va définir va ensuite donner lieu à des exercices que vous connaissez, la stratégie nationale bas carbone, la programmation pluriannuelle de l'énergie qui vont maintenant donner lieu à une concertation, puis devant le parlement à un vote. Donc, nous allons avoir une stratégie nationale qui va décliner nos objectifs et du coup, avec aussi la déclinaison sectorielle.

L'industrie, l'agriculture, le logement, les transports, etc. Nous aurons à mettre face à cela des investissements en plus de ce qui est déjà fait. Tout ce dont je vous parle, ce sont les prochains mois. Et très vite, ensuite, nous le déclinerons territorialement, puisque notre conviction, c'est que la mise en œuvre doit être territoriale. Et avec une maille qui sera vraisemblablement régionale, parce que ça correspond à l'espace d'aménagement, mais une sous-déclinaison qui sera sur les bassins de vie que j'évoquais. Ça, c'est ce qui sera décliné avec nous.

Vous l'avez compris, vous aurez un rôle très important à jouer avec aussi les objectifs à tenir, c'est qu'on va devoir décarboner notre économie en continuant à l'industrialiser, en continuant à développer l'activité agricole et à déployer la stratégie que j'évoquais vendredi dernier d'une loi d'orientation et d'installation de nos agriculteurs. C'est faisable ce en même temps, s'il y a une planification, des crédits qui sont mis en place et une vraie stratégie là aussi d'aménagements de nos territoires parce que nos territoires ont des spécificités différentes, une connectivité qui est différente, mais avec des atouts si on les joue bien, qui peuvent permettre de mettre en œuvre cette stratégie nationale.

Voilà sur ce sujet comment vous serez mobilisés : de la mise en œuvre de court terme sur ce qui est d'ores et déjà voté et ensuite la déclinaison dans la foulée des textes de loi qui seront pris pour pouvoir agir au plus vite. Je pense que cette stratégie, elle est essentielle parce que le défi qui est le nôtre, c'est là aussi de bâtir un cap national, mais très vite de le décliner pour qu'il soit visible pour nos compatriotes et les engager dans le changement. C'est le seul moyen de ne pas sombrer dans la conjuration des peurs et des violences. C'est de montrer qu'il y a un chemin, une voie qui passe par des changements d'usages, des transformations, de l'investissement, de l'accompagnement social, mais qui est un chemin et qui va redonner des perspectives à

l'investissement, de l'accompagnement social, mais qui est un chemin et qui va redonner des perspectives à plusieurs de nos territoires. Nous allons donc, dans les prochains mois, bâtir cette stratégie nationale, puis cette déclinaison territoriale.

Je ne suis pas exhaustif et ça n'était pas le but. Mais je voulais vous donner de la visibilité sur l'action du Gouvernement et vous dire les grands éléments d'attentes qui sont les miens à l'égard de votre action. Cette protection et cette unité de la République à travers le cœur de vos missions régaliennes et les objectifs que je viens de donner. Ça veut dire aussi que j'attends de vous et je finirai sur ce mot de conclusion, de continuer à changer la méthode à 3 égards.

La première, c'est de continuer à réinventer l'action publique qui est la nôtre en étant, vous aussi, des porteurs d'un « en même temps ». Celui d'une verticalité régaliennne, de l'ordre, du respect de la loi, de l'action du Gouvernement, mais en même temps un facilitateur de cette action qui doit aujourd'hui de plus en plus trouver des partenaires. Oserais-je dire des complices, des femmes et des hommes qui, dans la vie civile, sont en intimité avec ce que nous voulons faire. L'action publique va de plus en plus se décliner ainsi, a fortiori sur nos territoires. Nous avons besoin d'engager largement, évidemment, les élus qui ont des choix politiques, qui sont structurés. Mais même si beaucoup de nos élus sur les territoires, au fond, veulent l'efficacité, une réponse comme nous, l'action publique. Mais il faut trouver des partenaires associatifs, des acteurs locaux exactement en vertu de la méthode que j'évoquais sur la santé et l'école. Il faut que vous continuiez de réinventer le rôle et l'action qui est la vôtre en continuant d'ouvrir en quelque sorte votre capacité à agir et la démultiplier avec ces partenaires de bonne volonté qui sont les vôtres. Je vous ai vu faire à plusieurs reprises sur le territoire, c'est de plus en plus le cas. Je vous encourage dans cette voie.

Le deuxième élément, c'est qu'il faut continuer de communiquer différemment. Alors évidemment, et ça j'ai demandé, sous l'autorité de la Première ministre avec le SIG et le porte-parole du Gouvernement, de bâtir une stratégie nationale. Nous devons tous et toutes mieux lutter contre les fausses informations, le conspirationnisme contemporain, parfois le relativisme. C'est un enjeu de salubrité publique, que nous aurons à déployer et à vous aider à déployer avec plus de moyens, là aussi numériques. Des équipes adaptées, parfois mieux formées, même si j'ai été toujours frappé de la qualité des équipes qui sont auprès de vous.

Donc, ce sont des gens remarquables mais il faut qu'on vous aide à continuer de faire encore mieux et à lutter contre les fausses informations qu'il y a, contre telle décision locale et votre action. Mais la communication c'est de l'action dans le monde où nous sommes et la rapidité de la fausse information est quelque chose qui parfois bloque totalement l'action. Et donc je pense que nous devons oser repenser aussi les instruments de communication et vos manières de communiquer.

En tant que grand lecteur de presse quotidienne régionale, je vous lis si je puis m'exprimer ainsi, et je vous remercie vraiment du courage avec lequel parfois vous répondez à des contrevérités. Il se peut parfois que des élus du territoire vous attaquent directement. Il faut qu'on vous donne la possibilité de le faire à tous égards, pas de manière partisane, entendons-nous bien ! Ce n'est pas le rôle d'un préfet de la République de manière factuelle. Mais ce travail de communication est indispensable pour lutter contre les fausses informations, mais aussi pour défendre l'action de l'État. Parce que notre responsabilité collective, c'est de mettre fin à ce discours ambiant, que malheureusement je vois prospérer de manière irresponsable chez quelques responsables, malgré des ambitions politiques qui pourraient les conduire jusqu'à l'État. Mais ils considèrent qu'on pourrait opposer les collectivités territoriales et l'État. Ce discours est insupportable, car l'État est un tout. Séparer l'administration centrale de l'administration, le Gouvernement, d'une commune, des départements, d'une région et de ses services. L'État et la nation sont un tout. L'action que vous conduisez, c'est une action au service de nos compatriotes. Il faut donc pouvoir défendre le rôle de l'État, l'action de l'État, et ne pas laisser se faire attaquer impunément.

Le troisième et dernier élément sur lequel je voulais insister, c'est de continuer l'efficacité. Et pour moi, l'objectif aujourd'hui d'un préfet de la République n'est pas un objectif de moyens. Alors je sais que parfois les administrations centrales en donnent, je combats ce truc-là. Le nombre de réunions, d'acteurs vus n'a aucun sens pour les gens. Avoir fait 60 % de l'objectif a très peu de sens pour les gens. La seule chose qui compte, c'est qu'est-ce qu'on a changé en vrai dans la vie des gens, d'une collectivité publique, d'une structure d'aménagement, d'un de nos compatriotes. C'est la seule chose qui compte pour vous comme pour moi. Tant qu'on n'a pas avancé concrètement, c'est binaire ces sujets, de 0 à 1, ça reste 0 pour les gens. Ça, c'est la réalité. Elle est cruelle, elle est injuste mais nous l'avons choisie. Et le monde dans lequel nous vivons, c'est celui-là. Et donc pour moi, l'objectif de résultat, l'efficacité du dernier kilomètre, est essentiel.

Vous devez être ces vigies de l'efficacité de l'action publique ; c'est-à-dire qu'est-ce qu'on a changé en vrai, sur les politiques qui sont les nôtres, en vrai ? Qu'est-ce qu'on a fait aboutir ? À quel point on a répondu ? Peut-être ce point est-il intermédiaire, mais s'il est concret et visible pour votre interlocuteur, alors il est utile.

Alors l'action publique est crédible. Nous avons œuvré au service de la République et de l'État. À cet égard, les objets de la vie quotidienne qui prévalaient sous le quinquennat précédent vont donner place à des politiques

prioritaires du Gouvernement.

60 ont été identifiés, présentés fin août. 60 batailles gagnées pour nos compatriotes qui vont structurer la supervision par Matignon et l'Elysée de l'action ministérielle, mais avec des choses très concrètes et des objectifs. Il faut pouvoir les décliner concrètement. Moi, je suis à votre écoute pour aussi les différencier, les enrichir, les compléter et aussi que vous-mêmes vous questionnez les objectifs très concrets que vous vous donnez à l'échelle de votre département et de votre région. Mais pour moi, c'est cela qui compte et c'est le plus important. Le concret et le sens prévaut sur toutes les politiques publiques ou la langue morte qui est trop souvent la nôtre, mais qui parle très peu aux gens quand elle ne touche ni à leur sensibilité ni à leur vie.

Voilà, Mesdames et Messieurs les préfets, ce que je voulais vous dire aujourd'hui. Ma confiance avec mes remerciements, mon engagement et celui du Gouvernement, mon exigence et notre ambition. Vous savez que je compte sur vous. Et en vous retrouvant chacune et chacun sur le territoire, j'ai toujours plaisir à échanger et je sais que les jours et les nuits, vous œuvrez au service de la République et de la France.

Vive la République, vive la France !